J'éduque mon enfant

Ecrit par Umm 'Abd Ar-Rahman Al-Athariya

Préfacé par le Docteur Tâj Ad-Din Baghdâdî 'Umar
Directeur de la faculté de psychologie et des sciences
de l'éducation de l'Université Islamique de Qasim (Arabie Saoudite)



DAR AL MUSLIM

بسم الله الرحمن الرحيم

J'eduque mon enfant

إتحاف الخيرة المهرة في معرفة وسائل التربية المؤثرة

Umm cAbd Ar-Rahmân Al-Athariyah

DAR AL MUSLIM

Titre original :

إِتحَافُ الخِيَرَةِ المَهَرَة فِي مَعْرِفَةِ وَسَائِلِ التَّرْبِيَةِ المُؤَثِّرَة

Traduction : Abu Talha Saïd Boumazza
Révisé en collaboration avec la maison d'édition

DAR AL MUSLIM

Éditeur d'ouvrages authentiques

Dépôt légal 4e trimestre 2017
ISBN : 978-2-35635-421-1
EAN : 9782356354211

REF. 10285

Distribué par Orientica - IqraShop.com

- 101 rue J-P. Timbaud - 75011 **Paris** - Tél. : 01 48 06 57 94
- 4 rue de la Fauvette - 95100 **Argenteuil** - Tél. : 09 50 81 65 36
- 20 avenue Jules Uhry - 60100 **Creil** - Tél. : 09 50 70 59 46
- 2 rue Auguste Lacroix - 69003 **Lyon** - Tél. : 04 78 60 13 79

Sites : Orientica.com - IqraShop.com - Apprendre-langue-arabe.com
E-mail : info@orientica.com - **Fax :** 09 85 61 15 35

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droits, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Je dédie ce livre à celui qui a illuminé ma route, m'a fait comprendre la méthodologie des pieux prédécesseurs, les garants de la tradition prophétique, qui a été pour moi un soutien, après Allah ﷻ, dans l'étude de la science religieuse, le prêche avec clairvoyance et la patience face aux persécutions pouvant en découler. Je dédie donc ce livre à Abû ᶜAbd Ar-Rahmân Al-Atharî, qu'Allah ﷻ le protège, le préserve et fasse de lui un élément bénéfique pour la communauté.

Umm ᶜAbd Ar-Rahmân Al-Athariyah

Abû Hurayrah ؓ rapporte du Prophète ﷺ qu'il a dit : « *Lorsque l'être humain décède, ses actes cessent de lui être comptés, exceptés trois d'entre eux : une aumône d'intérêt général, une science dont on tire bénéfice, et un enfant pieux qui invoque Allah pour lui.* » Rapporté par Muslim dans son recueil authentique (vol.3 p.1255)

La science, c'est « Allah a dit », « Son messager a dit »
« Les compagnons ont dit » car ce sont eux les doués de connaissance

Al-Awzâᶜî a dit : « *Suis les traces des prédécesseurs, même si les gens te rejettent, et prends garde aux opinions humaines, même si elles sont énoncées d'une très belle façon. En effet, la vérité éclatera un jour et tu seras alors sur une voie droite.* »
Authentiquement rapporté par Al-Bayhaqî dans *Al-Madkhal* (233).

Ibn Al-Qayyim a dit :

« *Quiconque néglige d'enseigner à son enfant ce qui lui est bénéfique, et le laisse grandir sans aucun but, aura fauté à son égard de la plus grave des manières. En effet, c'est à cause des parents et de leur négligence que beaucoup d'enfants tournent mal, car on ne leur a pas enseigné les obligations de la religion et ses actes méritoires. Ainsi, ces parents gâchent la jeunesse de leurs enfants et n'en tirent pas un bon parti, et ils ne seront d'aucune utilité à leurs parents quand ces derniers auront atteint un âge avancé. C'est ainsi qu'un homme qui désobéissait à son père lui fit endosser la responsabilité de cette désobéissance en lui disant :* « *Ô mon père, tu m'as privé de mes droits étant enfant, c'est pourquoi je te prive de tes droits aujourd'hui. Et tu m'as négligé dans ma jeunesse, c'est pourquoi je te néglige malgré ton âge avancé.* »

Cf : *Citations concernant l'éducation des enfants*
Compilé par Muhammad Al-Musnad (pp.7-8)

بسم الله الرحمن الرحيم

Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Préface

Louange à Allah, Seigneur des mondes, qui a dit :

هُوَ ٱلَّذِى بَعَثَ فِى ٱلْأُمِّيِّـۧنَ رَسُولًا مِّنْهُمْ يَتْلُوا۟ عَلَيْهِمْ ءَايَـٰتِهِۦ وَيُزَكِّيهِمْ وَيُعَلِّمُهُمُ
ٱلْكِتَـٰبَ وَٱلْحِكْمَةَ وَإِن كَانُوا۟ مِن قَبْلُ لَفِى ضَلَـٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٢﴾

« C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident. »[1]

Que les éloges et la paix soient sur Muhammad ibn ᶜAbd Allah, le Prophète digne de confiance, envoyé comme miséricorde pour l'Univers, ainsi que sur sa famille et tous ses compagnons. J'ai pris connaissance de la première version de l'ouvrage écrit par Umm ᶜAbd Ar-Rahmân bint Ahmad Al-Jawrad qu'elle a intitulé :

«إِتْحَافُ الخِيَرَةِ المَهَرَةِ فِي مَعْرِفَةِ وَسَائِلِ التَّرْبِيَةِ المُؤَثِّرَة»

Et j'ai pu me rendre compte qu'il s'agissait là de l'essentiel de ce qu'ont écrit les spécialistes en éducation concernant l'éducation islamique de la jeunesse. En écrivant ce livre, l'auteur a fourni un effort louable et méritoire, et a utilisé un style simple et pratique

[1] Sourate *Al-Jumuᶜah* v.2

qui permettra ainsi à toute personne le lisant de tirer profit des moyens à mettre en œuvre pour une éducation efficace. Or nous avons fort besoin de nos jours, nous les musulmans, de ce genre d'ouvrage, surtout lorsque l'on voit que les parents se soucient prioritairement d'offrir à leurs enfants confort, nourriture, vêtements et soins, aux dépens d'une éducation islamique basée sur le Livre d'Allah, la Sunnah de Son messager (ﷺ) et la mise en pratique de ces enseignements par les pieux prédécesseurs de cette communauté. De plus, nous sommes témoins des influences culturelle et éducationnelle, occidentale et orientale, qui envahissent notre monde musulman par le biais des médias tant écrits qu'audiovisuels, ce qui rend l'étude d'ouvrages de ce genre traitant de l'éducation islamique particulièrement important et utile.

Je demande à Allah ﷻ de faire que ce livre soit bénéfique et qu'il soit compté parmi les bonnes actions de l'auteur proportionnellement aux efforts qu'elle a déployés et au bien qu'elle a recherché, et qu'Il récompense de la meilleure façon toute personne lisant ce livre et le mettant en pratique. Louange à Allah, Seigneur des Mondes, et que les éloges et la paix soient sur le sceau des prophètes et des messagers, sa famille et tous ses compagnons.

Docteur Tâj Ad-Dîn Baghdâdî ᶜUmar
Directeur de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université Islamique Imâm Muhammad ibn Suᶜûd (Annexe de la ville d'Al-Qasîm)

Introduction

Louange à Allah, Seigneur des mondes, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, Maître du Jour de la Rétribution. Il a créé l'homme d'un extrait d'argile, puis en a fait une goutte de sperme dans un reposoir solide. Ensuite, Il a fait du sperme une adhérence ; et de l'adhérence a créé un embryon ; puis, de cet embryon Il a créé des os et a revêtu les os de chair tout autour comme un vêtement pour ceux qui s'habillent. Ensuite, Il l'a transformé en une toute autre création. Gloire à Allah, le Meilleur des créateurs. J'atteste qu'il n'y a de divinité en droit d'être adorée si ce n'est Allah, Unique et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur, Son messager et la meilleure de Ses créatures. Qu'Allah le couvre d'éloges et le salue abondamment, lui, sa famille et ses compagnons. Les responsabilités des éducateurs sont nombreuses pour ce qui est de l'éducation des enfants, qu'il s'agisse de leur éducation spirituelle, éthique, intellectuelle, physique, psychologique ou sociale. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que ces responsabilités sont des plus importantes du point de vue de l'éducation de l'enfant et de sa formation. Et il est inutile de décrire la joie des parents lorsqu'ils récolteront le fruit de la bonne éducation qu'ils ont prodiguée à leurs enfants. Cependant, comment inculquer à nos enfants cette éducation selon ses différents aspects ? Et quels sont les moyens qui nous aideront à l'enraciner en eux ? C'est pour répondre à ces questions que j'ai écrit ce modeste ouvrage traitant des moyens à mettre en œuvre pour une éducation influente et efficace des enfants en particulier, et d'autres individus en général, par la volonté d'Allah ﷻ, afin que les éducateurs puissent suivre cette méthode et la mettre en pratique. Et je suis d'avis que l'on peut classer ces moyens en huit catégories différentes que j'ai déduites des ouvrages traitant de l'éducation islamique :

1- **J'éduque mon enfant en étant pour lui un modèle**

2- **J'éduque mon enfant en l'exhortant**

3- J'éduque mon enfant en l'habituant aux principes religieux

4- J'éduque mon enfant en étant attentif à son évolution

5- J'éduque mon enfant par la récompense et la punition

6- J'éduque mon enfant en lui permettant de dépenser son énergie

7- J'éduque mon enfant en occupant son temps libre

8- J'éduque mon enfant à travers les événements du quotidien

Je demande à Allah de faire de ce livre une œuvre bénéfique écrite dans le but de Le satisfaire, Il entend certes tout et répond aux invocations.

Umm ʿAbd Ar-Rahmân Al-Athariyah
Qalâlî – Bahreïn

J'éduque mon enfant en étant pour lui un modèle

Qu'est-ce qu'un modèle (*Qudwah*) ?

Ibn Mandhûr a dit : « On dit *Qidwah* et *Qudwah* pour désigner ce que l'on prend comme exemple. On dit d'untel qu'il est un modèle (*Qudwah*) à suivre. » Le sens du mot *Qudwah* est donc une personne que l'on prend comme exemple en toute chose. Allah ﷻ a dit :

لَّقَدْ كَانَ لَكُمْ فِي رَسُولِ ٱللَّهِ أُسْوَةٌ حَسَنَةٌ لِّمَن كَانَ يَرْجُواْ ٱللَّهَ وَٱلْيَوْمَ ٱلْآخِرَ وَذَكَرَ ٱللَّهَ كَثِيرًا

« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier »[1]

Par conséquent, la *Qudwah* est un modèle. Ibn Kathîr a dit : « Ce verset est un fondement concernant le fait de se conformer au modèle du Prophète (ﷺ) dans ses propos, ses actes et les situations qu'il a vécues. »[2]

L'importance du modèle dans l'éducation : « Il est facile d'écrire un livre traitant de l'éducation, de même qu'il est facile de s'imaginer une méthode d'éducation. Cependant, cette méthode restera encre sur papier aussi longtemps qu'elle ne sera appliquée dans la vie réelle. Elle ne sera d'aucune utilité tant qu'il n'y aura personne pour traduire les fondements et les principes de cette méthode par son attitude, son comportement, ses émotions et ses pensées. C'est uniquement à ce moment que la méthode

---

[1] Sourate *Al-Ahzâb* v.21

[2] Voir *Tafsîr Ibn Kathîr* vol.3 p.474

deviendra réalité. »[1] La méthode d'éducation deviendra donc réalité lorsqu'un modèle réel existera. C'est pourquoi nous louons Allah ﷻ pour nous avoir envoyé le meilleur des modèles en la personne de notre prophète Muhammad (ﷺ) qui était une personnalité réelle et une représentation complète de la méthodologie islamique jusqu'à ses moindres détails. L'importance du modèle se reflète dans différentes raisons que je résumerai par ce qui suit :

1- Le niveau de compréhension des enfants est beaucoup moins élevé que celui des adultes. C'est pourquoi voir de ses propres yeux le comportement d'une personne face à une situation donnée est un des plus importants moyens d'éducation, plus encore que lire un livre, assister à un cours ou appliquer toute autre méthode d'éducation.
2- Le modèle exemplaire fait naître chez l'enfant la certitude que ces nobles caractères ne sont pas uniquement des principes utopiques que l'on aimerait réaliser. En effet, le fait que le modèle parvienne à mettre en application ces principes est une preuve pour l'enfant qu'ils sont réalisables.
3- L'enfant, ou l'adolescent qui est témoin d'une attitude ou d'un acte vertueux pour lequel l'auteur mérite des éloges, est de ce fait influencé dans son for intérieur. Il approuvera alors ce comportement, l'appréciera et lui accordera toute son estime, ce qui le poussera à imiter l'auteur.
4- L'enfant ou l'adolescent est attiré par un désir imperceptible vers l'imitation inconsciente des personnes qu'il apprécie. Cette imitation inconsciente ne se limite pas aux attitudes positives, mais porte aussi sur les autres. C'est pourquoi la manifestation d'attitudes négatives chez le modèle est très dangereuse, car ce dernier portera le fardeau de ceux qui l'imitent en cela. Notre modèle à nous les musulmans, est notre messager Muhammad (ﷺ) ainsi que ses compagnons qu'il a éduqués. En effet, Allah ﷻ a dit :

---

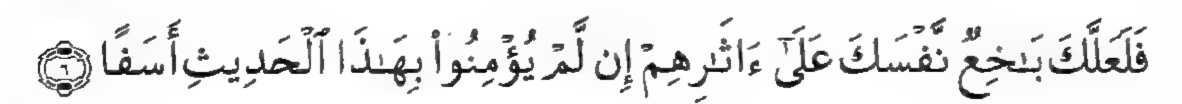
[1] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.1 pp.180-181)

يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّبِيُّ إِنَّآ أَرْسَلْنَٰكَ شَٰهِدًا وَمُبَشِّرًا وَنَذِيرًا ﴿٤٥﴾ وَدَاعِيًا إِلَى ٱللَّهِ بِإِذْنِهِۦ

وَسِرَاجًا مُّنِيرًا ﴿٤٦﴾

« Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé [pour être] témoin, annonciateur, avertisseur, appelant (les gens) à Allah, par Sa permission; et comme une lampe éclairante. »[1]

Allah a donc fait de la personnalité du Prophète (ﷺ) la représentation la plus complète de la méthodologie islamique, afin d'être pour les générations suivantes une image vivante et éternelle tant dans la perfection de ses mœurs que dans sa grandeur d'âme. C'est la raison pour laquelle lorsque ᶜÂ'ishah qu'Allah l'agrée fut questionnée au sujet du caractère du Prophète (ﷺ), elle répondit : « Son caractère, c'était le Coran. »[2] De plus, Allah ﷻ a parfait son éducation. Il n'a donc jamais commis de péché durant la période antéislamique et il était connu pour être chaste et pur. Concernant sa sincérité et sa loyauté, les polythéistes le surnommaient le sincère, le loyal. Quant à son intelligence et sa perspicacité, il était inégalable, preuve en est la solution idéale qu'il a proposée à son peuple pour placer la pierre noire, évitant ainsi le déclenchement d'une guerre fratricide et destructrice. Enfin, concernant la transmission du message de l'Islam, le Prophète (ﷺ) ne pouvait goûter à la douceur du sommeil, ni avoir la conscience tranquille tant qu'il n'avait pas vu l'humanité répondre au message de l'Islam et embrasser la religion d'Allah.[3] Allah ﷻ a dit à son sujet :



« Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours ! »[4]

---

[1] Sourate *Al-Ahzâb* v.45-46

[2] Rapporté par Muslim dans son recueil authentique (vol.1 p.139), Abû Dâwud dans ses *Sunan* (vol.2 p.40) Ad-Dârimî dans ses *Sunan* (vol.1 p.410) et Abû Ash-Shaikh dans *Akhlâq An-Nabiyy* (p.27)

[3] Voir *l'éducation des enfants en Islam* par ᶜAbd Allah ᶜUlwân (vol.2 p.608)

[4] Sourate *Al-Kahf* v.6

En plus de tout cela, le Prophète (ﷺ) était un exemple de fermeté et de constance, et c'est ainsi qu'il était un modèle. Après lui, ses compagnons ont suivi sa voie, et je demande à Allah qu'Il fasse que nous soyons pareils à eux, Il entend certes tout et répond aux invocations. Après avoir souligné l'importance du modèle dans l'éducation des enfants, je me propose de citer quelques caractéristiques qu'il est possible d'ancrer dans l'âme de l'enfant tant du point de vue des nobles caractères que des bonnes actions émanant d'une personnalité accomplie, tirées de la vie du Prophète (ﷺ) et de ses compagnons. Et ce ne sont là que des exemples cités pour servir de modèle. Ainsi, le Prophète (ﷺ) était :

1. **Un modèle dans l'adoration**
2. **Un modèle de nobles caractères**
3. **Un modèle de générosité**
4. **Un modèle de véracité**
5. **Un modèle de justice**
6. **Un modèle de modestie**
7. **Un modèle d'indulgence**
8. **Un modèle de force physique**
9. **Un modèle d'ascétisme**
10. **Un modèle de courage**
11. **Un modèle dans le choix des termes gracieux**

1) Le Prophète (ﷺ) : un modèle dans l'adoration : Al-Bukhârî et Muslim rapportent dans leurs recueils authentiques (respectivement vol.3 p.14 et vol.4 p.2172), d'après Al-Mughîrah ibn Shuᶜbah ﷺ qu'il a dit : « Le Prophète (ﷺ) restait debout en prière la nuit jusqu'à ce que ses pieds enflent. Et lorsqu'on lui disait : « Allah ne t'a-t-il pas pardonné tes péchés passés et futurs ? » Il répondait : *« Ne serais-je donc pas un serviteur reconnaissant envers Allah ? »*[1] Al-Bukhârî et Muslim rapportent aussi dans leurs recueils authentiques (respectivement vol.4 p.235 et vol.1 p.541) d'après ᶜAlqamah : j'ai posé la question suivante à ᶜÂ'ishah – qu'Allah l'agrée – : « Le Prophète (ﷺ) multipliait-il les

---

[1] Rapporté aussi par At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.2 p.269), An-Nasâ'î dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.1 p.418) et *As-Sunan As-Sughrâ* (vol.3 p.219) et Ibn Mâjah dans ses *Sunan* (vol.1 p.456)

adorations en un jour particulier de la semaine ? » Elle répondit : « Non, il faisait preuve de régularité dans ses actes d'adoration. Mais qui d'entre vous pourrait supporter ce que le Prophète (ﷺ) supportait ? »[1] Le cœur du Prophète (ﷺ) était donc lié à Allah. Il passait la nuit en prière, ressentait du plaisir à accomplir cette dernière et de la joie dans l'adoration d'Allah. Il interdisait à ses compagnons de l'imiter et de le prendre comme exemple dans les choses qu'ils étaient dans l'incapacité de supporter. Regardez donc comment les compagnons aimaient s'informer sur tous les actes qu'accomplissait le Prophète (ﷺ), car il était l'exemple le plus illustre et le modèle par excellence pour eux, qu'Allah les agrée. Ils étaient donc attentifs à tous les actes et paroles qui émanaient du Prophète (ﷺ), même s'il s'agissait de penchants personnels.

2) Le Prophète (ﷺ) : un modèle de nobles caractères : ᶜÂ'ishah – qu'Allah l'agrée – a dit : « Le Prophète (ﷺ) n'a jamais frappé qui que ce soit de sa main, ni même une femme ou un serviteur, à moins que ce ne soit durant le combat dans le sentier d'Allah. Et jamais il ne s'est vengé d'une personne qui lui aurait causé préjudice, à moins que celle-ci ne transgresse un interdit d'Allah, et dans ce cas le Prophète (ﷺ) se vengeait pour Allah. »[2] Abû Hurayrah ﷺ a dit : certains compagnons dirent au Prophète (ﷺ) : « Invoque Allah contre les polythéistes ! » et le Prophète (ﷺ) de répondre : *« Je n'ai pas été envoyé pour maudire les gens mais plutôt en tant que miséricorde pour eux. »*[3] Citons ici un récit prouvant l'influence du comportement du Prophète (ﷺ) sur les autres, au point où certains d'entre eux embrassaient l'Islam, touchés par le caractère si noble du Prophète (ﷺ), comme ce fut le cas de Thumâmah… « Les compagnons firent prisonniers un homme prénommé Thumâmah. Ils le ligotèrent à un pilier de la mosquée et lorsque le Prophète (ﷺ) le vit, il dit : « *Que me proposes-*

---

[1] Rapporté aussi par At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.5 p.142) et dans *Ash-Shamâ'il* (p.249)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.6 p.566 et vol.4 p.1814), Mâlik dans *Al-Muwatta'* (vol.2 p.903) Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.4 p.250), Abû Ash-Shaikh dans *Akhlâq An-Nabiyy* (p.33) et Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.6 p.229)

[3] Rapporté par Muslim dans son recueil authentique (vol.4 p.2007) et par Al-Bukhârî dans *Al-Adab Al-Mufrad* (p.119)

tu, ô Thumâmah ? » Thumâmah répondit : « Je ne te propose que du bien. Si tu me tues, justice sera faite[1], mais si tu m'épargnes, je t'en serai reconnaissant. Si ce sont des biens matériels que tu recherches, demande-moi ce que tu veux et tu l'obtiendras. » Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *Libérez Thumâmah.* » Et Thumâmah s'en alla. Il prit un bain, retourna à la mosquée et dit : « J'atteste qu'il n'y a de divinité en droit d'être adorée si ce n'est Allah et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et messager. Ô Muhammad ! Par Allah, aucun visage sur la surface de la terre ne m'était plus détestable que le tien. Mais maintenant, ton visage m'est plus cher que tout autre. Et aucune religion ne m'était plus détestable que la tienne. Mais maintenant, ta religion m'est plus chère que toute autre. Et par Allah ! Aucune contrée ne m'était plus détestable que la tienne, mais maintenant, elle m'est plus chère que toute autre. » Et lorsque Thumâmah se rendit à la Mecque, quelqu'un lui dit : « Serais-tu devenu fou ? » Il répondit : « Non, je suis plutôt devenu musulman. » »[2] Ce changement radical résulta donc de l'indulgence du Prophète (ﷺ) envers Thumâmah lorsqu'il ordonna qu'on le libère.

3) Le Prophète (ﷺ) : un modèle de générosité : Anas ibn Mâlik (ﷺ) rapporte : « Chaque fois qu'on demandait quelque chose au Prophète (ﷺ) au nom de l'Islam, il le donnait. Un jour, un homme vint à lui et le Prophète (ﷺ) lui offrit de nombreuses bêtes destinées à la *Zakât* qui paissaient entre deux montagnes. L'homme retourna alors vers sa tribu et leur dit : ô mon peuple ! Embrassez l'Islam car Muhammad donne du bétail comme un homme qui ne craint pas la pauvreté ! »[3] Le Prophète (ﷺ) était le plus généreux des hommes, et plus encore durant les journées du mois de Ramadân, jusqu'à la tombée de la nuit. L'ange Jibrîl venait alors lui faire réciter le Coran. Lorsqu'il rencontrait l'ange

---

[1] Thumâmah était un polythéiste qui avait tué plusieurs compagnons avant de se faire capturer par les musulmans [NdT]

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.1 p.176 et vol.3 p.1386) d'après Abû Hurayrah qu'Allah l'agrée.

[3] Rapporté par Muslim dans son recueil authentique (vol.4 p.1806) et par Abu As-Shaikh dans *Akhlâq An-Nabiyy* (p.49)

Jibrîl, le Prophète (ﷺ) devenait plus généreux encore que les vents porteurs de nuages chargés de pluie.[1]

4) Le Prophète (ﷺ) : un modèle de véracité : ᶜAbdullâh ibn ᶜÂmir (ﷺ) a dit : « Ma mère m'appela un jour alors que le Prophète (ﷺ) était assis chez nous. Elle me dit : « ᶜAbd Allâh ! Viens et je te donnerai quelque chose. » Le Prophète (ﷺ) lui dit alors : *« Que comptais-tu lui donner ? »* Elle répondit : « Des dattes. » Il dit : *« Si tu ne lui avais rien donné, un mensonge aurait été inscrit dans le registre de tes œuvres. »*[2] Cette attitude du Prophète (ﷺ) n'est-elle pas la preuve qu'il accordait une importance toute particulière à ce que l'éducateur apparaisse véridique face à ceux envers qui il a un devoir d'éducation ?

5) Le Prophète (ﷺ) : un modèle de justice : Je vais d'abord donner un exemple reflétant la façon dont la mère doit faire preuve de justice envers ses enfants. Ainsi, ᶜÂ'ishah – qu'Allah l'agrée – a dit : « Une femme frappa à ma porte avec ses deux filles pour mendier. Je ne trouvais rien à lui donner si ce n'est une datte qu'elle partagea entre ses deux filles sans en manger elle-même. Plus tard, le Prophète (ﷺ) revint à la maison et je l'informais de ce qui s'était passé. Il dit alors : *« Si Allah éprouve quelqu'un en lui donnant des filles, et que celui-ci se montre bienfaisant envers elles, ces dernières seront pour lui une protection contre l'enfer. »*[3] Quant à la justice dont faisait preuve le Prophète (ﷺ), il était un modèle idéal à ce sujet. Ainsi, ᶜÂ'ishah – qu'Allah l'agrée – a dit : « Les Qurayshites furent perturbés par l'affaire de la femme issue de la tribu de Banî Makhzûm qui s'était rendue coupable d'un vol. Ils se dirent : « Qui donc osera en parler au messager d'Allah ? » Certains affirmèrent : « Qui d'autre que Usâmah ibn Zayd, le favori du Prophète (ﷺ), pourrait se permettre de l'entretenir à ce sujet ? » Usâmah en discuta donc

---

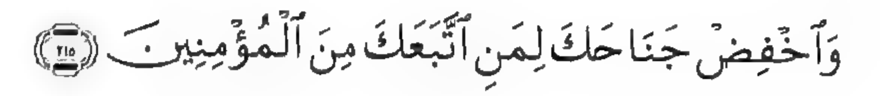
[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.4 p.116 et vol.4 p.1803), An-Nasâ'î dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.2 p.64) et dans *As-Sunan As-Sughrâ* (vol.4 p.125), d'après Ibn ᶜAbbâs, qu'Allah les agrée tous deux.

[2] Hadîth de degré *Hasan*. Rapporté par Abû Dâwud dans ses *Sunan* (vol.5 p.265), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.3 p.447) et Al-Kharâ'iti dans *Makârim Al-Akhlâq* (p.33). Ce hadîth est corroboré par un autre hadîth rapporté par Abû Hurayrah et Ibn Masᶜûd.

[3] Rapporté par Muslim dans son recueil authentique (vol.4 p.2027)

avec le messager d'Allah (ﷺ) mais ce dernier s'écria : « *Intercéderais-tu pour annuler une peine qu'Allah a instituée ?* » Le Prophète (ﷺ) se leva ensuite et fit le sermon suivant : « *Ce qui a causé la perte des générations précédentes, c'est que lorsqu'un noble parmi eux volait, il n'était pas inquiété, mais lorsqu'une personne modeste volait, on lui affligeait la peine légale. Or, je jure par Allah qui si Fâṯimah fille de Muḫammad avait volé, je lui aurais coupé la main.* » Le Prophète (ﷺ) ordonna ensuite que la main de la femme en question soit coupée. ᶜÂ'ishah dit alors : après cet événement, cette femme se repentit de façon exemplaire et se maria. Elle venait à moi pour me faire part de ses besoins, et j'en parlai ensuite au messager d'Allah (ﷺ). »[1] Quel modèle exemplaire il était…

6) Le Prophète (ﷺ) : un modèle de modestie : Les compagnons qui ont vécu du temps du Prophète (ﷺ) ont rapporté de lui de nombreuses situations où il atteignit les plus hauts degrés de la modestie. Ainsi, il était le premier à saluer ses compagnons. Lorsqu'une personne, jeûne ou âgée, l'entretenait, il était tout à elle. Il s'asseyait parmi ses compagnons à la première place qu'il trouvait. Il se rendait au marché et portait ses courses. Il ne méprisait ni le statut de salarié ni celui d'artisan, que ce soit pour la construction de sa mosquée (ﷺ) ou le creusement du fossé. Il répondait à l'invitation de l'homme libre, du serf et de la serve. Il acceptait les excuses qu'on lui adressait. Il raccommodait lui-même ses chaussures et aidait ses épouses dans les travaux ménagers. Il partageait son repas avec son serviteur, subvenait au besoin des plus faibles et s'asseyait à même le sol. Et comment pourrait-il en être autrement alors qu'Allah a révélé la parole suivante :



[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.7 p.87 et vol.11 p.186), Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.4 p.132), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.37) et Ibn Ḫibbân dans son recueil authentique (vol.6 p.292) et Ibn Bashkwâl dans *Ghawâmiḏ Al-Asmâ' Al-Mubhamah* (vol.2 p.415)

« Et abaisse ton aile [sois bienveillant] pour les croyants qui te suivent »[1]

Voici quelques exemples tirés de la biographie du Prophète (ﷺ) : Al-Aswad ibn Zayd a dit : je demandai à ᶜÂ'ishah, qu'Allah l'agrée : « Qu'est-ce que le messager d'Allah (ﷺ) faisait chez lui ? » Elle répondit : « Il aidait ses épouses dans les tâches ménagères. »[2] Anas ibn Mâlik ﷺ a dit : « Il arrivait qu'une petite fille ayant besoin du Prophète (ﷺ) le prenne par la main et l'emmène où elle le désirait. »[3]

7) Le Prophète (ﷺ) : un modèle d'indulgence : Le Prophète (ﷺ) a atteint les hauteurs les plus élevées de l'indulgence, que ce soit face à la rudesse des bédouins ou dans ses relations avec les polythéistes… Concernant l'indulgence dont il faisait preuve face à la rudesse des bédouins, je me contenterai de citer cet exemple choisi parmi les nombreux exemples de sa noble biographie : Anas ibn Mâlik ﷺ a dit : « Je marchai avec le Prophète (ﷺ) qui portait une tunique de Najrân à la bordure rêche. Un bédouin vint à lui, le prit par sa tunique et le tira violemment vers lui au point où l'épaule du Prophète (ﷺ) fut meurtrie par la bordure rêche de son vêtement. Le bédouin dit : « Ô Muhammad ! Donne-moi une part des biens d'Allah que tu as. » Le Prophète (ﷺ) se tourna alors vers lui, sourit et ordonna qu'on lui donne quelques biens. »[4] Concernant l'indulgence dont il faisait preuve envers les polythéistes et autres ennemis d'Allah qui pourtant le persécutaient à l'excès, ᶜÂ'ishah – qu'Allah l'agrée – rapporte qu'elle questionna le Prophète (ﷺ) en ces termes : « As-tu vécu un jour plus accablant que le jour de la bataille de Uhud ? » Il répondit : « *J'ai eu à subir des persécutions de la part de ton peuple, mais le jour le plus éprouvant pour moi fut le jour d'Al-ᶜAqabah, lorsque j'exposai l'Islam au fils de ᶜAbd Yâlîl ibn ᶜAbd Kulâl et qu'il déclina mon*

---

[1] Sourate *Ash-Shuᶜarâ* v.215

[2] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil authentique (vol.2 p.162), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.564) et Al-Bayhaqî dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.2 p.215)

[3] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil authentique (vol.10 p.485)

[4] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.6 p.251 et vol.3 p.730), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.3 p.153), Al-Bayhaqî dans *Dalâ'il An-Nubuwwah* (vol.1 p.381) et Abû Ash-Shaikh dans *Akhlâq An-Nabiyy* (p.67)

offre. Je m'en allai donc, plongé dans mes préoccupations, et ce n'est qu'après coup que je me rendis compte que j'étais arrivé à Qarn Ath-Thacâlib. Je levai alors les yeux et je vis un nuage qui me recouvrait de son ombre. En le scrutant, je reconnus l'ange Gabriel (ﷺ) qui m'interpella en ces termes : « Allah ﷻ a entendu les propos de ton peuple à ton égard et la réponse qu'ils t'ont faite. Il t'a donc envoyé l'ange des montagnes qui leur affligera ce que tu désires. » L'ange des montagnes m'interpella, me salua et me dit : « Ô Muhammad ! Ton Seigneur a entendu les propos que ton peuple t'a tenus. Or je suis l'ange des montagnes, et mon Seigneur m'a envoyé vers toi pour exécuter tes ordres. Ainsi, si tu le désires, je peux faire s'écrouler les deux montagnes sur eux. » Mais le Prophète (ﷺ) répondit : « *Non, car j'espère que de leur descendance naîtront des personnes adorant Allah Unique, sans rien Lui associer.* »[1] Et comment pourrait-on douter du haut degré d'indulgence du Prophète (ﷺ) alors qu'Allah a révélé à son sujet :

خُذِ ٱلْعَفْوَ وَأْمُرْ بِٱلْعُرْفِ وَأَعْرِضْ عَنِ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿١٩٩﴾

« Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants. »[2]

8) **Le Prophète (ﷺ) : un modèle d'ascétisme** : cUmar ibn Al-Khattâb rapporte le récit suivant : « Lorsque le Prophète (ﷺ) fit le serment de ne plus approcher ses épouses durant un mois et de se séparer d'elles en vivant sur la terrasse de sa demeure, je m'introduisis auprès de lui et ne trouvai à ses côtés qu'une gourde en peau tannée et un petit tas d'orge. Je vis le Prophète (ﷺ) étendu sur un tapis de paille tressée qui lui laissait des marques sur la peau. Mes yeux s'inondèrent de larmes [par compassion] et le Prophète (ﷺ) me demanda : « *Qu'as-tu ?* » Je répondis : « Ô Messager d'Allah ! Tu es la créature la plus aimée d'Allah tandis que Chosroès et César se prélassent dans le luxe ! » Le Prophète (ﷺ) se mit alors en position assise, le visage rouge de colère et dit : « *Douterais-tu de la promesse d'Allah, ô fils d'Al-Khattâb ?* » Il dit

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.6 p.224 et vol.3 p.1430), Al-Asbahânî dans *Dalâ'il An-Nubuwwah* (p.108), Abû Nucaym dans *Dalâ'il An-Nubuwwah* (vol.1 p.282), Al-Âjurrî dans *Ash-Sharîcah* (p.459), Al-Bayhaqî dans *Al-Asmâ Was-Sifât* (p.289) et Ibn Wahb dans son *Musnad* (q.12/t)
[2] Sourate *Al-Acrâf* v.199

ensuite : « *Ce sont des hommes dont les plaisirs ont été hâtés dans ce bas monde.* »[1] La version d'Al-Bukhârî stipule : « *Ne te plairait-il pas qu'ils héritent de ce bas monde et que nous héritions de l'au-delà ?* »[2] ʿÂ'ishah, qu'Allah l'agrée, a dit : « Le Prophète (ﷺ) n'a laissé en héritage ni dinâr, ni dirhâm, ni ovin, ni chameau, et n'a pas laissé de testament. »[3] Et comment pourrait-il en être autrement alors que le Prophète (ﷺ) a lui-même dit : « *Bienheureux est celui qui embrasse l'Islam, à qui Allah octroie une subsistance suffisante tout en lui permettant de se contenter de ce qui lui a été octroyé.* »[4])

Le Prophète (ﷺ) : un modèle de courage : Il faisait preuve d'un courage inégalé. Je vous propose à ce sujet un événement qui à mes yeux est l'exemple le plus parlant de son courage (ﷺ) : le jour de la bataille de Hunayn, et alors que les gens fuyaient, le Prophète (ﷺ) demeura imperturbable, chevauchant sa mule. Et ce jour-là, personne ne fut plus inébranlable et plus proche de l'ennemi que lui. « Un homme vint à Al-Barâ' et lui dit : vous-êtes vous enfuis lors de la bataille de Hunayn, ô Abû ʿAmârah ? Ce à quoi il répondit : « J'atteste que le Prophète (ﷺ) ne s'est pas enfui. En fait, certains musulmans récemment convertis et un peu trop empressés, avaient rejoint l'expédition sans s'y préparer correctement. Arrivés dans la région de la tribu des Hawâzin, ces derniers les criblèrent de flèches aussi nombreuses qu'une nuée de sauterelles, ce qui sema la panique parmi eux. Ils se rassemblèrent alors autour du Prophète (ﷺ) monté sur une mule dont Abû Sufiân ibn Al-Hârith tenait la bride. Le Prophète (ﷺ) mit pied à terre, invoqua Allah et lui demanda de lui accorder la victoire tout en répétant :

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî, Muslim et Ibn Hibbân dans leurs recueils authentiques (resp. vol.5 p.114-115, vol.2 p.1113 et vol.6 p.194) et Al-Bayhaqî dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.7 pp.37-38)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî (vol.8 p.658). Rapporté également par Hammâd ibn Ishâq dans *Tarikat An-Nabiyy* (p.78)

[3] Rapporté par Muslim dans son recueil de hadiths authentiques (vol.3 p.1256), Ibn Mâjah dans ses *Sunan* (vol.2 p.900), Ibn Shabbah dans *Târîkh Al-Madînah* (vol.1 p.193) et Hammâd ibn Ishâq dans *Tarikat An-Nabiyy* (p.75)

[4] Rapporté par Muslim dans son recueil de hadiths authentiques (vol.2 p.730), Ar-Râmahurmuzî dans *Al-Muhaddith Al-Fâsil* (p.382), Al-Fasawî dans *Al-Maʿrifah wat-Târîkh* (vol.2 p.523) d'après le hadîth d'Ibn ʿAmr, qu'Allah les agrée tous deux.

Je suis le Prophète, point de mensonge !
Je suis le fils de ʿAbd Al-Muttalib
Ô Allah ! Accorde-nous la victoire !

Al-Barâ' dit : « Je jure par Allah que lorsque la bataille faisait rage, nous nous réfugiions derrière le Prophète (ﷺ), et le plus courageux d'entre nous était celui qui se battait à ses côtés. »[1] C'est-à-dire du Prophète (ﷺ).

10) Le Prophète (ﷺ) : un modèle de force *physique* : Le Prophète (ﷺ) était un vrai modèle de force physique. Preuve en est que les Compagnons, qu'Allah les agrée, durant le creusement du fossé, s'en remettaient à lui pour démolir un gros rocher que ni les muscles, ni les pioches ne réussirent à ébranler. Ainsi, Jâbir ؓ a dit : « Alors que nous creusions un fossé, nous fîmes face à un rocher extrêmement dur. Nous appelâmes alors le Prophète (ﷺ) qui descendit dans le fossé, serrant son ventre avec des pierres pour ne pas ressentir la faim qui le torturait. Il prit alors une pioche et frappa le rocher si fort qu'il fut littéralement pulvérisé. »[2]

11) Le Prophète (ﷺ) : un modèle dans le choix des termes gracieux : Tous les propos du Prophète (ﷺ), qu'ils soient sérieux ou empreints de plaisanterie, étaient gracieux. « Le Prophète (ﷺ) parlait si distinctement que si une personne se proposait de compter ses mots, elle n'aurait eu aucune difficulté. »[3] De même, « le Prophète (ﷺ) avait pour habitude de répéter ses propos trois fois afin qu'ils soient correctement compris »[4] Le Prophète (ﷺ)

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.8 p.27 et vol.3 p.1400), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.199), At-Tayâlusî dans *Al-Musnad* (p.96), Al-Khallâl dans *Al-Amâlî* (p.85), Abû Nuʿaym dans *Al-Hiliah* (vol.7 p.132)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil de hadiths authentiques (vol.7 p.395), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.4 p.303) d'après Al-Barâ' ibn ʿÂzib ؓ. Sa chaîne de rapporteurs est *hasan*.

[3] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil de hadiths authentiques (vol.6 p.567), Abû Dawûd dans ses *Sunan* (vol.3 p.320), Al-Baghawî dans *Al-Anwâr fî Shamâ'il An-Nabiyy Al-Mukhtâr* (vol.1 p.365), d'après ʿÂ'ishah qu'Allah l'agrée.

[4] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil de hadiths authentiques (vol.1 p.188), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.5 p.601) et dans *Ash-Shamâ'il* (p.187), Al-Baghawî dans *Sharh As-Sunnah* (vol.1 p.303) et dans *Al-Anwâr fî Shamâ'il An-Nabiyy Al-Mukhtâr* (vol.1 p.266) d'après le hadith d'Anas ibn Mâlik.

avait aussi pour habitude de présenter ses félicitations aux musulmans lorsqu'ils se mariaient ou qu'ils avaient un enfant. Ainsi, Anas ibn Mâlik ﷺ rapporte que le Prophète (ﷺ) vit des traces de safran parfumé sur ᶜAbd Ar-Rahmân ibn ᶜAwf. Il lui demanda : « *Qu'est-ce que cela ?* » ᶜAbd Ar-Rahmân répondit : « J'ai épousé une femme dont la dot était une pesée d'or massif. » Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *Qu'Allah te bénisse. Célèbre donc ton mariage, serait-ce par le sacrifice d'une seule bête.* »[1] Le Prophète (ﷺ) était aussi un modèle lorsqu'il plaisantait. Ainsi, Abû Hurayrah ﷺ dit un jour : « Ô messager d'Allah ! Tu nous taquines !? » Le Prophète (ﷺ) répondit : « *Mais je ne dis que la vérité.* »[2] Il ne fait aucun doute qu'une personne modèle a une grande influence sur autrui. Ainsi, tous les actes du père et de la mère et tous leurs propos ont une influence certaine sur l'enfant qui apprend beaucoup de choses par ce biais. Et étant donné que le Prophète (ﷺ) est notre modèle, nous nous devons donc d'appliquer ce qu'il nous ordonne de faire et de suivre son exemple. C'est ainsi que nous verrons ses enseignements se répercuter sur le comportement de nos enfants. Ce que j'ai cité plus haut ne sont que des exemples, car l'influence du modèle est plus grande et plus globale encore. Ainsi, tout acte vertueux pratiqué par l'individu influera sur ses enfants. C'est pourquoi le modèle est un des moyens les plus importants à mettre en œuvre dans l'éducation, que ce soit d'un point de vue de l'influence exercée ou de celui de l'ancrage des enseignements. Enfin, il est du devoir de l'éducateur de tirer parti de ce moyen à différents niveaux que je résumerai dans les points suivants :

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.9 p.221 et vol.2 p.1042), Mâlik dans *Al-Muwatta'* (vol.2 p.545), Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.2 p.235), Ibn Al-Jârûd dans *Al-Muntaqâ* (p.275), An-Nasâ'î dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.4 p.137), dans *As-Sunan As-Sughrâ* (vol.6 pp.119-120) et dans *ᶜAmal Al-Yawm Wal-Laylah* (p.254) et Saᶜîd ibn Mansûr dans ses *Sunan* (vol.1 p.169)

[2] Hadîth authentique.
Rapporté par At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.357) et dans *Ash-Shamâ'il* (p.198), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.2 pp.340 et 360), Al-Baghawî dans *Al-Anwâr fî Shamâ'il An-Nabiyy Al-Mukhtâr* (vol.1 p.254). At-Tirmidhî a dit : « Ce hadîth est *hasan sahîh* ». Ce hadîth es corroboré par celui d'Anas qu'a cité Al-Khatîb dans *Târîkh Baghdâd* (vol.3 p.378)

1- Il ne faut pas que les actes du modèle contredisent ses paroles. En effet, les enfants éprouveront alors de la répulsion pour les enseignements qu'on leur prodigue.

2- L'enfant doit réaliser que le modèle par excellence est le Prophète (ﷺ). Ainsi, l'éducateur doit lier l'enfant au modèle du Prophète (ﷺ), de même qu'il doit le lier au modèle des premières générations parmi les pieux prédécesseurs de cette communauté.

3- Les parents ne doivent pas négliger d'accorder une importance toute particulière à l'éducation de l'aîné des enfants, car c'est un des facteurs les plus influents pour l'éducation du reste de la progéniture. En effet, le cadet imite en général les actes de son aîné et le considère même comme un exemple à suivre en toute chose.[1]

4- Le père doit se soucier de choisir de bons camarades pour son enfant, car les enfants et les jeunes tendent à se lier d'amitié avec leurs fréquentations et à les imiter dans leur éthique et leur comportement.

5- Le père doit aussi accorder un grand intérêt au choix de l'école où son enfant fréquentera ses camarades de classe. En effet, l'enfant passe un temps important à l'école et sera nécessairement influencé par ses fréquentations. En tout état de cause, le père doit faire en sorte de préparer un climat social bénéfique pour son fils, où qu'il soit. Ainsi, le père se donnera pour but de proposer des modèles à suivre pour son enfant à la maison, à l'école et dans la rue. Mais il doit aussi faire attention à ce que l'enfant ne ressente pas l'existence de contradictions entre ces différents milieux sociaux car cela pourrait avoir de mauvaises conséquences sur lui.[2]

---

[1] Voir *l'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.662)

[2] Voir *Les enfants et leur éducation à la lumière de l'Islam* de Muhammad Al-Muqbil (pp.145-146)

J'éduque mon enfant en l'exhortant

Le premier moyen étudié, à savoir l'éducation par le modèle, n'est pas suffisant pour former un enfant vertueux dans toutes ses démarches, tant du point de vue éthique que religieux. C'est pourquoi d'autres moyens doivent être mis en œuvre comme l'exhortation – en plus de la présence du modèle – pour diverses raisons dont les plus importantes sont les suivantes :

1- On remarquera que l'enfant tend parfois à se comporter de façon marginale et contraire à l'éthique. Pour corriger cela, l'exhortation est nécessaire. En effet, l'enfant peut ne pas trouver de modèle vertueux auquel s'identifier ou peut-être que ce modèle à lui tout seul n'est pas suffisant pour améliorer son comportement. D'où la nécessité de l'exhortation.[1]
2- Les âmes pures et les cœurs ouverts dans lesquels se déverse la vérité par le biais de la parole touchante et l'exhortation convaincante l'acceptent facilement sans aucune hésitation, et sont touchés par ces paroles sans aucune difficulté. Il en sera donc de même avec le jeune enfant qui est né avec une nature saine et un cœur pur, et il ne fait aucun doute qu'il sera plus touché que tout autre par l'exhortation, et acceptera le rappel avec plus de force encore.[2]
3- Enfin, l'âme humaine de par sa nature est entièrement prédisposée à subir l'influence des propos qui lui sont adressés. C'est pourquoi le moyen le plus efficace après la présence du modèle vertueux, est d'exhorter son enfant. Et ce de façon répétitive, jusqu'à ce qu'elle se grave dans son esprit pour devenir ensuite au fil du temps une seconde nature influant sur son attitude, sa pensée et son comportement.[3]

---

[1] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.1 pp.187-188)
[2] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.1 p.192)
[3] Voir *Le développement de l'éducation islamique* du Dr Husein Ash-Sharqâwî (p.215)

L'éducation par l'exhortation est un des plus importants moyens d'éducation, efficace pour former l'enfant tant du point de vue religieux, qu'éthique, psychologique ou social. En outre, l'exhortation laisse un impact certain sur l'enfant, lui permettant de voir les choses dans toute leur réalité, le poussant à atteindre de nobles objectifs, à se parer de nobles caractères, et lui faire prendre conscience des principes fondamentaux de l'Islam. Il n'est donc pas étonnant qu'Allah ﷻ ait choisi cette voie dans le noble Coran et a interpellé les âmes par l'exhortation qu'Il a réitérée dans beaucoup de versets à divers endroits. Voici quelques exemples à ce sujet[1] : Allah ﷻ a dit :

وَإِذْ قَالَ لُقْمَـٰنُ لِٱبْنِهِۦ وَهُوَ يَعِظُهُۥ يَـٰبُنَىَّ لَا تُشْرِكْ بِٱللَّهِ ۖ إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴿١٣﴾

« Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant : "ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme". » Jusqu'à sa parole :

يَـٰبُنَىَّ أَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ وَأْمُرْ بِٱلْمَعْرُوفِ وَٱنْهَ عَنِ ٱلْمُنكَرِ وَٱصْبِرْ عَلَىٰ مَآ أَصَابَكَ ۖ إِنَّ ذَٰلِكَ مِنْ عَزْمِ ٱلْأُمُورِ ﴿١٧﴾

« Ô mon enfant, accomplis la prière, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise ! »[2] Allah ﷻ a aussi dit :

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَذِكْرَىٰ لِمَن كَانَ لَهُۥ قَلْبٌ أَوْ أَلْقَى ٱلسَّمْعَ وَهُوَ شَهِيدٌ

« Il y a bien là un rappel pour quiconque a un coeur, prête l'oreille tout en étant témoin. »[3] Allah ﷻ a aussi dit :

وَذَكِّرْ فَإِنَّ ٱلذِّكْرَىٰ تَنفَعُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٥٥﴾

« Et rappelle; car le rappel profite aux croyants. »

---

[1] Voir *l'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.653)
[2] Sourate ***Luqmân*** v.12-19
[3] Sourate ***Qâf*** v.37

Les méthodes d'exhortations dans le Coran varient d'une approche à une autre :

1- **Tantôt, c'est par la parole :** Comme lorsque Allah ﷻ dit :

تَبْصِرَةً وَذِكْرَىٰ لِكُلِّ عَبْدٍ مُّنِيبٍ ﴿٨﴾

« A titre d'appel à la clairvoyance et un rappel pour tout serviteur repentant. »[1]

2- **Tantôt par l'interpellation affective ou réprobatrice :** Comme lorsque Allah ﷻ dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ ٱسْتَعِينُواْ بِٱلصَّبْرِ وَٱلصَّلَوٰةِۚ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلصَّٰبِرِينَ

« Ô les croyants ! Cherchez secours dans l'endurance et la prière. Car Allah est avec ceux qui sont endurants. »[2] Ainsi que Sa parole :

قُلْ يَٰٓأَهْلَ ٱلْكِتَٰبِ تَعَالَوْاْ إِلَىٰ كَلِمَةٍ سَوَآءٍ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا ٱللَّهَ وَلَا نُشْرِكَ بِهِۦ شَيْـًٔا وَلَا يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًا مِّن دُونِ ٱللَّهِۚ فَإِن تَوَلَّوْاْ فَقُولُواْ ٱشْهَدُواْ بِأَنَّا مُسْلِمُونَ ﴿٦٤﴾

« Dis : "ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous : que nous n'adorions qu'Allah »[3] Ainsi que Sa parole :

يَٰنِسَآءَ ٱلنَّبِيِّ لَسْتُنَّ كَأَحَدٍ مِّنَ ٱلنِّسَآءِۚ إِنِ ٱتَّقَيْتُنَّ فَلَا تَخْضَعْنَ بِٱلْقَوْلِ فَيَطْمَعَ ٱلَّذِى فِى قَلْبِهِۦ مَرَضٌ وَقُلْنَ قَوْلًا مَّعْرُوفًا ﴿٣٢﴾

« Ô femmes du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme »[4]

---

[1] Sourate *Qâf* v.8
[2] Sourate *Al-Baqarah* v.153
[3] Sourate *Âli ᶜImrân* v.64
[4] Sourate *Al-Ahzâb* v.32

3- **Tantôt en narrant une histoire dont il faut tirer une morale et une leçon :** Comme lorsque Allah ﷻ dit :

هَلۡ أَتَىٰكَ حَدِيثُ مُوسَىٰٓ ﴿١٥﴾

« Le récit de Moïse t'est-il parvenu ? »[1] Et lorsqu'Il dit :

هَلۡ أَتَىٰكَ حَدِيثُ ضَيۡفِ إِبۡرَٰهِيمَ ٱلۡمُكۡرَمِينَ ﴿٢٤﴾

« T'est-il parvenu le récit des visiteurs honorables d'Abraham ? »[2]

Voilà donc certains procédés d'exhortation utilisés par le noble Coran. Cette méthode est le fondement de la méthodologie de prédication et c'est la voie qui mène vers la réforme de l'individu et l'orientation des masses. Quiconque parcourt les pages du noble Coran verra que les méthodes d'exhortation sont une réalité palpable dans beaucoup de ses versets, tantôt par l'exhortation à la crainte d'Allah, tantôt par le rappel, tantôt par la morale à tirer d'un prône, tantôt par l'incitation au conseil, tantôt par l'encouragement, tantôt en faisant usage de la menace du châtiment divin, et ainsi de suite.[3] En nous attardant sur la Sunnah prophétique, qui explicite le noble Coran, nous remarquons que le Prophète (ﷺ) a utilisé diverses méthodes d'exhortation. Parmi elles :

1- La narration d'une histoire dont il faut tirer une morale et une leçon
2- La méthode du dialogue et de l'interrogation
3- Commencer l'exhortation en jurant par Allah
4- Allier exhortation et humour
5- Prodiguer de courtes exhortations pour éviter la lassitude
6- Exhorter en donnant des exemples
7- Exhorter en esquissant des gestes avec la main
8- Exhorter par le dessin et le schéma explicatif
9- Exhorter par la pratique
10- Exhorter en tirant parti des événements quotidiens

---

[1] Sourate *An-Nâzi'ât* v.15
[2] Sourate *Adh-Dhâriât* v.24
[3] Voir *l'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.658)

11- Orienter l'exhortation vers ce qui est plus important
12- Exhorter en montrant explicitement l'acte illicite qui a été interdit

Et voici maintenant quelques exemples de méthodes que le Prophète (ﷺ) a utilisé pour éduquer les compagnons, qu'Allah les agrée.

1) La narration d'une histoire dont il faut tirer une morale et une leçon

Abû Hurayrah ﷺ rapporte : « Le Prophète (ﷺ) cita un jour le cas d'un homme parmi les Enfants d'Israël qui demanda à un de ses coreligionnaires de lui prêter mille dinars. Le dialogue suivant s'engagea entre eux :

Le créancier : Amène donc des tiers pour qu'ils témoignent du prêt.
Le débiteur : Allah suffit comme témoin.
Le créancier : Amène donc un garant !
Le débiteur : Allah suffit comme garant.
Le créancier : Tu as dit vrai.

Il lui prêta donc cette somme jusqu'à un terme précis. Le débiteur se rendit ensuite à sa destination par voie maritime. Lorsque ses affaires furent conclues, il chercha un bateau afin de se rendre au rendez-vous fixé pour le recouvrement de la dette. Ne trouvant pas de bateau, il prit une bûche en bois qu'il creusa pour y introduire les mille dinars et une lettre adressée au créancier. Il boucha ensuite la cavité et se rendit au bord de la mer.

Le débiteur : Ô Allah ! Tu sais que j'ai emprunté d'Untel mille dinars. Il m'a demandé un garant et je lui ai dit : « Allah suffit comme garant » et il T'a accepté comme garant. Il m'a demandé des témoins et je lui ai dit : « Allah suffit comme témoin », et il s'est alors satisfait de ce témoin. Or j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour trouver un bateau afin de me rendre au lieu du

rendez-vous et donner à cette personne son dû, mais je n'ai pas trouvé de bateau. Je te confie donc cette bûche. Et il la jeta à la mer ! Quand elle disparut de son champ de vue, il s'en alla, toujours à la recherche d'un bateau... Concernant le créancier, ce dernier se rendit sur le bord de la mer espérant apercevoir un bateau dans lequel se trouverait son débiteur avec la somme d'argent... mais il ne vit rien, si ce n'est une bûche voguant au fil des eaux dont il s'empara afin d'attiser le feu de sa cheminée. Lorsqu'il fendit la bûche, il y découvrit la somme d'argent et la lettre du débiteur ! Plus tard, le débiteur revint de son voyage et se rendit auprès de son créancier avec les mille dinars.

Le débiteur : Je jure par Allah que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour trouver un bateau qui m'amènerait au lieu de notre rendez-vous afin que je te rende ton bien, mais je n'ai trouvé de bateau que celui dont je viens de descendre aujourd'hui.
Le créancier : M'as-tu envoyé quoi que ce soit ?
Le débiteur : Je viens de te dire que je n'ai trouvé aucun bateau avant celui-là.
Le créancier : Sache donc qu'Allah S'est chargé de me faire parvenir la bûche que tu avais envoyée.

Le débiteur s'en retourna donc, les mille dinars en poche. »[1] Tout ce qu'il reste donc à faire à l'éducateur, c'est de profiter de l'émotion suscitée et de l'éveil de l'attention lors de la narration du récit. Puis, lorsque l'intérêt de l'auditoire aura atteint son summum tant spirituellement que mentalement, l'éducateur transmettra alors à travers ses émotions, ses perceptions et au plus profond de son cœur les valeurs de la patience et de la vertu. C'est à ce moment que l'éducateur fera faire la promesse à ceux qu'il éduque de se conformer à l'Islam en tant que voie à suivre et législation, et de s'éduquer par le biais des principes de cette religion tant dans l'attitude que dans les relations avec autrui.

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil de hadiths authentiques (vol.4 p.350) et An-Naqqâsh dans *Funûn Al-ʿAjâ'ib* (p.148)

2) **La méthode du dialogue et de l'interrogation** : Le Prophète (ﷺ) avait l'habitude de poser des questions aux compagnons afin de susciter leur intérêt, de stimuler leur intelligence. Son exhortation était efficace car persuasive et argumentée. Abû Hurayrah ﷺ a dit : le Prophète (ﷺ) a dit : « *Que diriez-vous d'une rivière qui coulerait devant la porte de l'un d'entre vous et dans laquelle il se laverait cinq fois par jour : pensez-vous que subsisterait quelque saleté sur son corps ?* » Les compagnons répondirent : « Non, aucune saleté ne subsisterait. » Le Prophète (ﷺ) poursuivit : « *Il en est de même pour les cinq prières par lesquelles Allah efface les péchés.* »[1]

3) **Commencer l'exhortation en jurant par Allah** : Le but étant de faire réaliser à l'auditoire l'importance du sujet de l'exhortation afin qu'il le mette en pratique ou le délaisse, comme lorsque le Prophète (ﷺ) dit : « *Je jure par Celui qui détient mon âme dans Sa main, vous n'entrerez pas au paradis tant que vous ne serez pas croyants, et vous ne serez réellement croyants tant que vous ne vous aimerez pas mutuellement. Vous enseignerai-je une chose qui, si vous la mettez en pratique, suscitera l'amour entre vous ? Adressez-vous les salutations.* »[2]

4) **Allier exhortation et humour** : Le but étant d'attirer l'attention, de faire disparaître la lassitude et de susciter l'intérêt. Anas ibn Mâlik ﷺ rapporte qu'un homme parmi les Bédouins, qui s'appelait Zâhir ibn Harâm, avait pour habitude d'offrir des cadeaux de confection rurale au Prophète (ﷺ). En retour, le Prophète (ﷺ) lui préparait monture et armes lorsqu'il participait à une expédition avec lui. Le Prophète (ﷺ) dit un jour : « *Zâhir est notre campagne et nous sommes sa ville.* » Le Prophète (ﷺ) avait de l'affection pour lui malgré sa laideur. Un jour que Zâhir vendait ses effets, le Prophète (ﷺ) lui passa les bras autour du cou de

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.2 p.11 et vol.1 p.462), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.2 p.379), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.5 p.151), Ad-Dârimî dans *As-Sunan* (vol.1 p.267), Al-Marwazî dans *Tacdhîm Qadr As-Salât* (vol.1 p.154)

[2] Rapporté par Muslim dans son recueil de hadiths authentiques (vol.1 p.74), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.2 p.442), Wakîc dans *Az-Zuhd* (vol.2 p.604, mais p.60 dans le manuscrit), Abû cAwânah dans son recueil de hadiths authentiques (vol.1 p.30), Ibn Al-Abbâr dans Al-Mucjam (pp.323-324) d'après Abû Hurayrah ﷺ.

derrière lui sans qu'il ne le voie. Zâhir dit : « Laisse-moi donc ! Qui est-ce ? » Lorsque Zâhir se retourna et vit le Prophète (ﷺ), il accola alors son dos à la poitrine de ce dernier car il reconnut le Prophète (ﷺ) qui dit : « *Qui donc m'achète cet esclave ?* » Zâhir s'exclama alors : « Je serai hélas un esclave de piètre valeur ! » Et le Prophète (ﷺ) dit : « *Mais auprès d'Allah tu n'es pas de piètre valeur.* »[1]

5) Prodiguer de courtes exhortations pour éviter la lassitude : Ibn Mascûd ﷺ rapporte : « Le Prophète (ﷺ) nous prodiguait des exhortations de manière épisodique de crainte que nous ne nous lassions. »[2]

6) Exhorter en donnant des exemples : Pour que ses exhortations soient les plus claires possible, le Prophète (ﷺ) avait pour habitude de s'aider d'exemples concrets vécus et ressentis afin que l'effet provoqué par l'exhortation soit plus profond et durable. Anas ibn Mâlik rapporte de Abû Mûsâ Al-Ashcarî que le Prophète (ﷺ) a dit : « *L'image du croyant qui lit le* **Coran** *est celle du cédrat*[3] *: son odeur est suave ainsi que sa saveur. Le croyant qui ne récite pas le* **Coran** *est comparable à une datte : son goût est délicieux mais elle n'a aucune odeur. Le pervers qui récite le* **Coran** *est comparable à un myrte*[4] *: son odeur est bonne mais son goût est amer. Enfin le pervers qui*

---

[1] Hadîth authentique
Rapporté par Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.3 p.161), At-Tirmidhî dans *Ash-Shamâ'il* (p.200), Ibn Hibbân dans son recueil authentique (vol.7 p.517), Al-Mu'ammil ibn Îhâb dans son *Juz'* (p.70), Al-Bayhaqî dans *Al-Âdâb* (p.257), Al-Baghawî dans *Sharh As-Sunnah* (vol.13 p.181), Abû Yaclâ dans *Al-Musnad* (vol.6 p.174), cAbd Ar-Razzâq dans *Al-Musannaf* (vol.10 pP.454-455), Ibn Al-Athîr dans *Usud Al-Ghâbah* (vol.2 p.246) et Ibn Al-Acrâbî dans *At-Taqbîl wal-Mucânaqah* (p.10)
Al-Haythamî l'a cité dans *Az-Zawâ'id* (vol.9 p.368) en faisant le commentaire suivant : « Rapporté par Ahmad, Abû Yaclâ et Al-Bazzâr. Les rapporteurs de la chaîne de Ahmad répondent aux conditions imposées par Al-Bukhârî et/ou Muslim. » Ce hadîth a été authentifié par Ibn Hajar dans *Al-Isâbah* (vol.1 p.523), Adh-Dhahabî dans *Târîkh Al-Islâm* (p.490) et Ibn Kathîr dans *Ash-Shamâ'il* (pp.97-98)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.1 p.162 et vol.4 p.2172), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.1 p.465), Az-Zajâjî dans *Majâlis Al-cUlamâ* (p.182), Ibn Hibbân dans son recueil authentique (vol.7 p.27), As-Samcânî dans *Adab Al-Imlâ'* (p.66) et Ibn Abî cÂsim dans *Al-Mudhakkir* (p.51)

[3] Cédrat : fruit de la famille des agrumes [NdT]

[4] Myrte : arbre aromatique [NdT]

ne récite pas le **Coran** *est comparable à une coloquinte*[1] *: elle n'a aucune odeur et son goût est amer.* »[2] Ces métaphores prophétiques sont une forme profonde d'exhortation au bien et une mise en garde sévère contre le mal de la manière la plus claire qu'il soit pour l'auditoire.

7) **Exhorter en esquissant des gestes avec la main :** Lorsque le Prophète (ﷺ) voulait insister sur l'importance d'un point particulier, il faisait usage de ses deux mains pour souligner l'intérêt de cet enseignement auquel les musulmans doivent se conformer. Abû Mûsâ Al-Ashcarî ﷺ rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : « *Le croyant est pour le croyant comme une construction dont les éléments se fortifieraient l'un l'autre.* » Et le Prophète (ﷺ) fit s'entrecroiser les doigts de ses deux mains.[3] Les exemples de ce type sont nombreux et variés dans la Sunnah.

8) **Exhorter par le dessin et le schéma explicatif :** Le Prophète (ﷺ) avait aussi pour habitude d'esquisser des schémas pour ses compagnons afin de leur clarifier certaines notions importantes et de leur faire assimiler certains concepts utiles. Jâbir ﷺ a dit : « Nous étions assis auprès du Prophète (ﷺ) lorsqu'il traça avec sa main une ligne sur le sol en disant : « *Voilà la voie d'Allah.* » Il traça ensuite deux lignes à droite et deux lignes à gauche de la première en disant : « *Voilà les voies de Satan.* » Il posa ensuite sa main sur la première ligne et lut le verset suivant :

وَأَنَّ هَٰذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا فَاتَّبِعُوهُ ۖ وَلَا تَتَّبِعُوا السُّبُلَ فَتَفَرَّقَ بِكُمْ عَن سَبِيلِهِ ۚ
ذَٰلِكُمْ وَصَّاكُم بِهِ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿١٥٣﴾

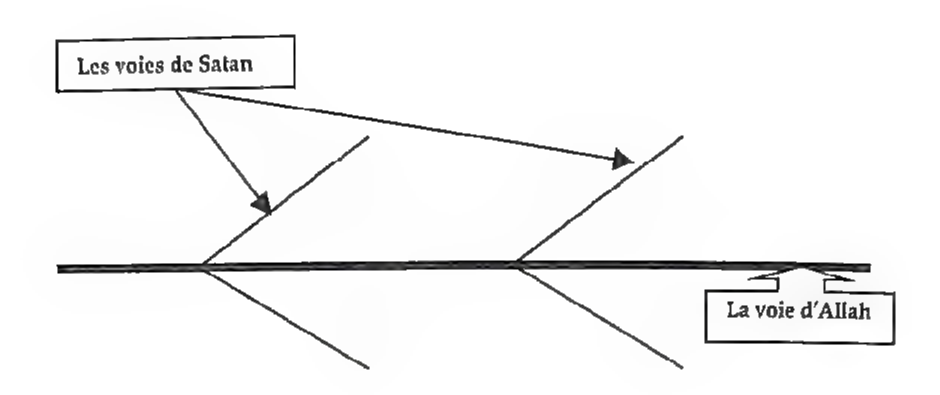
---

[1] Coloquinte : fruit proche de la pastèque mais au goût amer [NdT]

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.9 p.66 et vol.1 p.549), Abû Ash-Shaikh dans *Al-Amthâl* (p.371), Ar-Râmahurmuzî dans *Amthâl Al-Hadîth* (p.132), Al-Bayhaqî dans *Shucab Al-Îmân* (vol.4 p.535)

[3] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.2 p.863 et vol.4 p.1999), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.325), Al-Bayhaqî dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.6 p.94) et dans *Al-Âdâb* (p.88), Abû Ash-Shaikh dans *Al-Amthâl* (p.351) et Ibn Al-Mubârak dans *Az-Zuhd* (p.118)

« "Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie." Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété. »[1]



En esquissant ce schéma, le Prophète (ﷺ) leur a donc indiqué que la voie de l'Islam est un chemin droit qui mène à la puissance et au Paradis. Quant aux autres idéologies, systèmes et pensées, ce ne sont que les voies de Satan et ses chemins qui mènent vers la destruction et l'enfer.

9) Exhorter par la pratique : **Le Prophète (ﷺ) était pour ses compagnons un exemple vivant de pédagogie, d'éducation et de formation. Voici un exemple parlant à ce sujet : ʿUthmân rapporte que le Prophète (ﷺ) effectua ses ablutions devant une assemblée de personnes et dit : « *Quiconque effectue ses ablutions comme je viens de les faire puis accomplit deux unités de prière sans que son esprit ne soit traversé par des pensées de ce bas-monde verra ses péchés antérieurs pardonnés.* »**[2]

---

[1] Sourate *Al-Anʿâm* v.153
Hadîth authentique rapporté par Ibn Abî ʿÂsim dans *As-Sunnah* (p.13) et Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.3 p.397). Ce hadîth a été authentifié par Al-Albânî dans *Dhilâl Al-Jannah* (p.13). Il est corroboré par un hadîth rapporté par Ibn Masʿûd qu'Ahmad a mentionné dans *Al-Musnad* (vol.1 p.435), At-Tabarî dans *At-Tafsîr* (vol.8 p.88) et Al-Hâkim dans *Al-Mustadrak* (vol.2 p.318)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî, Muslim et Abû ʿAwânah dans leurs recueils authentiques (resp. vol.1 p.71, vol.1 p.205 et vol.1 p.238), Ad-Dârimî dans *As-Sunan* (vol.1 p.176), An-Nasâ'î dans *As-Sunan Al-Kubrâ* (vol.1 p.103) et dans *As-Sunan As-Sughrâ* (vol.1 p.91)

10) Exhorter en tirant parti des événements quotidiens *:* Le Prophète (ﷺ) profitait souvent des occasions qui se présentaient à lui pour exhorter ceux qu'ils désiraient orienter afin que cette exhortation soit plus efficace et plus facile à comprendre et à cerner. Ainsi, ʿUmar ibn Al-Khaṯṯâb ﷺ a dit : le Prophète (ﷺ) revint d'une expédition avec des captifs. Une des captives dont le sein s'était gonflé de lait prit dans ses bras un nourrisson parmi les captifs, et l'allaita. Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *Pensez-vous que cette femme soit capable de jeter son enfant dans le feu alors que rien ne l'y force ?* » Nous dîmes : « Non, par Allah ! » Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *Sachez donc qu'Allah est plus clément envers Son serviteur que cette femme envers son enfant.* »[1]

11) Orienter l'exhortation vers ce qui est plus important *:* Le Prophète (ﷺ) orientait les questions qui lui étaient posées vers d'autres questions plus importantes. Anas ibn Mâlik ﷺ rapporte qu'un bédouin questionna le Prophète (ﷺ) en ces termes : « Quand aura lieu l'Heure (du Jugement Dernier), ô messager d'Allah ? » Le Prophète (ﷺ) lui dit : « *Qu'as-tu préparé pour ce jour ?* » Le bédouin répondit : « L'amour d'Allah et de Son messager. » Et le Prophète de dire : « *Tu seras avec ceux que tu aimes.* » [2] Le Prophète (ﷺ) orienta donc la question au sujet de l'Heure – dont Seul Allah a connaissance – vers une chose bien plus essentielle pour cet homme, à savoir l'accomplissement de bonnes œuvres en préparation de ce jour où les hommes se tiendront debout devant le Seigneur des Mondes.

12) Exhorter en montrant explicitement l'acte illicite qui a été interdit *:* Le Prophète (ﷺ) prenait parfois dans sa main une chose illicite qu'il voulait interdire et la brandissait devant l'assemblée. Par ce biais, l'élément interdit était clairement défini tant par la parole que par le geste. De plus, cette méthode est plus dissuasive et lève toute ambiguïté concernant l'objet de l'interdiction. ʿAlî ibn Abî Ṯâlib ﷺ a dit : le Prophète (ﷺ) prit un morceau de soie dans sa

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.10 p.426 et vol.4 p.2109)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.10 p.553 et vol.4 p.2032)

main droite et de l'or dans sa main gauche puis leva ses deux mains en disant : « *Ces deux choses sont interdites aux hommes de ma communauté mais permises pour les femmes.* »[1] Maintenant que la méthodologie islamique en terme de moyens d'exhortation et de conseils – conforme au noble Coran et à la Sunnah purifiée – est connue, il ne reste plus qu'à s'armer de courage et faire preuve de détermination dans la mise en pratique de la méthodologie que l'on a assimilée, et dans l'exécution des méthodes étudiées, et ce dans le but de voir son enfant et élève ouvrir son cœur à l'exhortation et se soumettre aux voies de la droiture et de la rectitude. Car quoi de plus beau que de voir un père et une mère soucieux de l'éducation de leurs enfants se rassembler avec eux tous les soirs, et remplir leur soirée de récits utiles, de paroles de sagesse bénéfiques, et d'exhortations touchantes. Ainsi, ils passent de la narration d'un récit à une exhortation, de la récitation d'un poème à l'écoute du Coran, d'une plaisanterie à un concours, et c'est de cette façon qu'ils varient les méthodes et les programmes afin que la soirée remplisse son rôle formateur tant d'un point de vue spirituel que psychologique, éthique ou physique, à condition bien sûr de ne pas oublier le temps nécessaire à la révision des matières scolaires.[2] L'éducateur doit faire en sorte que son exhortation soit touchante et efficace, en faisant usage des méthodes utilisées par le Prophète (ﷺ) avec ses compagnons. L'éducateur doit donc tantôt utiliser le serment par Allah, tantôt raconter une histoire durant son exhortation, tantôt allier exhortation et taquinerie ou plaisanterie licite, tantôt faire en sorte que l'exhortation soit courte afin que l'enfant ne se lasse pas, tantôt donner des exemples concrets, et tantôt exprimer l'exhortation par le biais de croquis. Voici quelques exemples : Si l'éducateur décide d'expliquer à son enfant le caractère illicite du vol et la gravité de ce péché auprès d'Allah, il peut lui raconter une histoire courte mais efficace qui dissuadera l'enfant de succomber à ce péché. S'il veut convaincre l'enfant qu'une

---

[1] Hadîth *hasan*
Rapporté par Abû Dâwûd, An-Nasâ'î et Ibn Mâjah dans leurs *Sunan* (resp vol.4 p.330, vol.2 p.285 et vol.2 p.1189), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.1 p.115). Voir *Al-Irwâ* d'Al-Albânî (vol.1 pp.687-688)
[2] Voir *L'éducation des enfants en Islam* (vol.1 pp.687 et 688)

certaine chose est illicite et qu'elle ne lui apportera que des problèmes, il pourra faire usage de la méthode du dialogue et de l'interrogation jusqu'à le convaincre qu'il ne convient pas à un musulman de faire cette chose. Exemple : un enfant voit des jeunes de son âge jouer avec des pétards durant la fête de l'Aïd. Ces pétards sont souvent dangereux et perturbent la tranquillité des musulmans, sans parler du fait qu'il s'agit d'un gaspillage d'argent inutile. L'enfant va donc voir son père et lui dit : « Père, je voudrais que tu m'achètes des pétards afin de jouer avec. » Le père dit alors à son fils : « Sache mon fils que ces pétards sont illicites. » Mais le fils répond : « Comment serait-ce illicite alors que les autres enfants jouent avec ? » Le père explique : « Car si ces pétards sont jetés dans une maison ou autre, ils peuvent tout brûler. Voilà dans un premier temps. Dans un second temps, ces pétards sont chers et si cet argent était dépensé pour les musulmans pauvres, ce serait mieux que de le gaspiller dans ce qui n'est d'aucune utilité ni dans ce bas monde ni dans l'au-delà. Troisièmement, ces pétards perturbent la tranquillité des musulmans ; or il n'est pas permis au musulman de porter préjudice à son frère musulman et à son voisin. En effet, ce dernier peut être endormi ou malade, mon cher enfant. » Après cette discussion entre le père et son fils, ce dernier sera convaincu du caractère illicite de ces pétards et ne demandera donc plus qu'on les lui achète ou de jouer avec. Si l'enfant a commis une bêtise devant son éducateur, et qu'il en éprouve de l'amertume, l'éducateur pourra orienter l'enfant vers quelque chose de réjouissant afin que ce dernier accepte l'exhortation avec un cœur ouvert. Si l'éducateur désire enseigner à l'enfant certains concepts islamiques et éthiques que ce dernier ne pourrait comprendre parfaitement, il pourra faire usage durant l'exhortation d'un schéma explicatif qui l'aidera à comprendre ces valeurs et ces principes islamiques (en prenant garde à ne pas dessiner d'êtres vivants). S'il veut ancrer en lui la croyance authentique, il pourra prendre un exemple concret et réaliste confirmé par l'expérience afin que l'enfant réalise qu'Allah est le créateur de toute chose. Exemple : l'éducateur prend un verre rempli d'eau dans lequel il introduit un oignon. Il demande ensuite à l'enfant de changer l'eau tous les jours. Après un ou deux jours, il informera l'enfant

que de longues racines vont apparaître sur l'oignon. Et c'est par ce moyen que l'enfant comprendra que c'est Allah qui les a fait pousser et les a créées, et que c'est Lui qui a tout créé sur terre, etc.

J'éduque mon enfant en l'habituant aux principes religieux

Il y a un principe établi dans la législation islamique, c'est que l'enfant est créé selon une nature spontanée (*fiṯrah*) qui lui fait reconnaître le monothéisme pur, la religion droite et la foi en Allah, comme le dit Allah ﷻ :

فَأَقِمْ وَجْهَكَ لِلدِّينِ حَنِيفًا ۚ فِطْرَتَ ٱللَّهِ ٱلَّتِى فَطَرَ ٱلنَّاسَ عَلَيْهَا ۚ لَا تَبْدِيلَ لِخَلْقِ ٱللَّهِ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٠﴾

« Telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes - pas de changement à la création d'Allah -. Voilà la religion de droiture; mais la plupart des gens ne savent pas. »[1]

Et ainsi que le dit le Prophète (ﷺ) : « *Tout enfant naît selon une saine nature.* »[2] C'est-à-dire qu'il naît selon la saine nature du monothéisme et de la foi en Allah, d'où l'importance du rôle de la répétition, de la réitération et de l'éducation dans l'évolution de l'enfant et son épanouissement dans le cadre du monothéisme pur, des nobles caractères, de la grandeur d'âme et des règles de bienséance de la religion droite. Et tout le monde est d'accord pour affirmer que si l'on offre à l'enfant une éducation islamique et un milieu favorable, il grandira alors avec une foi véritable et un comportement islamique et parviendra au sommet de la vertu

---

[1] Sourate *Ar-Rûm* v.30

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.3 p.219 et vol.4 p.2047), Aḥmad dans *Al-Musnad* (vol.2 p.393), Al-Âjurrî dans *Ash-Sharî'ah* (p.194), Abû Nu'aym dans *Al-Hiliah* (vol.9 p.26) et Ibn Al-Muzarri' dans *Al-Amâlî* (p.101) d'après Abû Hurayrah qu'Allah l'agrée.

et de la noblesse d'âme.[1] Concernant le milieu favorable, le Prophète (ﷺ) a dit : « *Tout enfant naît selon une saine nature. Ce sont ses parents qui le rendent juif, chrétien ou zoroastre.* »[2] Il a aussi dit : « *L'individu suit la religion de ceux avec qui il se lie d'amitié. Que chacun d'entre vous fasse donc attention aux amis qu'il fréquente.* »[3] Nous pouvons déduire de cela que l'être humain a été créé réceptif au bien comme au mal. Si on lui offre une bonne éducation et un milieu favorable, le bien, la foi et les nobles caractères grandiront avec lui. Et nous réfutons l'allégation avancée par ceux qui affirment que la nature humaine, qu'elle soit bonne ou mauvaise, ne peut être modifiée ou améliorée. Cette allégation est fausse car contredite par la législation islamique, rejetée par la raison et démentie par l'expérience. Et qu'Allah fasse miséricorde à celui qui a dit :

L'enfant parmi nous grandit
selon les habitudes héritées de son père
Et ce n'est pas la réflexion qui mène l'enfant à la religion
Mais ce sont ses parents qui la lui ont inculquée

Pour améliorer un individu et le rectifier, l'éducateur doit faire la distinction entre deux tranches d'âge s'il veut l'habituer au bien et l'éduquer. Ainsi, une méthode particulière doit être appliquée pour les adolescents, et les enfants plus jeunes bénéficieront d'une méthode différente. Pour les adolescents, la méthode se compose de trois éléments :

1- Etablir un lien avec la croyance
2- Dévoiler la vraie nature du mal

---

[1] Voir *L'éducation des enfants en Islam* (vol.1 p.635) et *L'éducation des filles* de Shantût (p.14)
[2] Hadîth authentique dont les références ont déjà été citées plus haut.
[3] Rapporté par Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.5 p.168), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.589), Ishâq ibn Rahûyah dans *Al-Musnad* (vol.1 p.352), Al-Bayhaqî dans *Shu'ab Al-Îmân* (vol.7 p.55). Al-Hâkim l'a authentifié dans *Al-Mustadrak* (vol.4 p.171). Rapporté aussi par Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.2 p.303 et 334), At-Tayâlusî dans *Al-Musnad* (p.335) d'après Abû Hurayrah. At-Tirmidhî considère que ce hadîth est *hasan gharîb*. Ce hadîth est considéré comme *hasan* par Al-Albânî dans *Al-Îmân* (p.60)

3- Changer de milieu

Concernant l'établissement du lien avec la croyance : il s'agit là d'un des principes les plus importants permettant au croyant de constamment se souvenir qu'Allah ﷻ nous observe. Cela renforce le mental et la volonté individuelle du croyant qui ne sera plus l'esclave de ses désirs mais plutôt le serviteur obéissant de Son créateur.

Quant au fait de dévoiler la vraie nature du mal : c'est un des moyens les plus efficaces pour convaincre les adolescents de délaisser le mal et de s'éloigner de la débauche et du péché. C'est d'ailleurs la méthode qu'a suivi le noble Coran. Exemple : lorsqu'Allah a interdit les boissons enivrantes, il a cité par étapes les maux qui s'y trouvaient puis les a interdites. Allah ﷻ a dit :

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓاْ إِنَّمَا ٱلْخَمْرُ وَٱلْمَيْسِرُ وَٱلْأَنصَابُ وَٱلْأَزْلَٰمُ رِجْسٌ مِّنْ عَمَلِ
ٱلشَّيْطَٰنِ فَٱجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ ﴿٩٠﴾ إِنَّمَا يُرِيدُ ٱلشَّيْطَٰنُ أَن يُوقِعَ بَيْنَكُمُ
ٱلْعَدَٰوَةَ وَٱلْبَغْضَآءَ فِى ٱلْخَمْرِ وَٱلْمَيْسِرِ وَيَصُدَّكُمْ عَن ذِكْرِ ٱللَّهِ وَعَنِ ٱلصَّلَوٰةِ فَهَلْ
أَنتُم مُّنتَهُونَ ﴿٩١﴾

« *Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, oeuvre du Diable. Écartez-vous en, afin que vous réussissiez. Le Diable ne veut que jeter parmi vous, à travers le vin et le jeu de hasard, l'inimité et la haine, et vous détourner d'invoquer Allah et de la prière. Allez-vous donc y mettre fin ?* » [1]

Concernant le changement de milieu : cet élément n'est pas moins important que les deux précédents pour ce qui est de la

---

[1] Sourate *Al-Mâ'idah* v.90-91

réforme de l'individu, sa rectification et son éducation. En effet, pourquoi Allah ﷻ aurait-Il permis à Son messager (ﷺ) d'émigrer vers Médine ? N'était-ce pas dans le but d'améliorer la condition du musulman et de former le premier état islamique ? On retrouve aussi cela dans le hadîth de l'homme qui a tué cent personnes et qui demanda à la personne la plus savante de la terre si Allah pouvait accepter son repentir. Le savant lui répondit : « Rends-toi en tel pays où se trouvent des gens qui adorent Allah ﷻ. Adore donc Allah avec eux et ne revient pas au pays de ton peuple car c'est un pays où le mal règne. »[1] Quant à la méthodologie islamique dans la rectification des jeunes enfants, elle s'articule autour de deux axes principaux :

1) **Inculquer :** Nous désignons par-là l'approche théorique de l'éducation et de la formation

2) **Habituer :** Nous désignons par-là l'aspect pratique de la formation et de l'éducation. Etant donné que la prédisposition de l'enfant à l'inculcation et à l'habituation est plus développée qu'à tout autre moment de sa vie, il est donc un devoir pour les éducateurs – qu'il s'agisse du père, de la mère ou de l'enseignant – de concentrer leurs efforts sur le fait d'inculquer le bien à l'enfant et l'y habituer à partir du moment où il commence à comprendre les réalités de la vie.[2] Voici quelques exemples utiles aux éducateurs illustrant les deux principes que sont l'inculcation et l'habituation :

Inculquer à l'enfant la parole d'Unicité (*Kalimat At-Tawhîd*) : Ibn Al-Qayyim ? a dit : « Lorsque l'enfant prononce ses premiers mots, on doit lui inculquer la prononciation de l'attestation de foi : il n'y a de divinité en droit d'être adorée si ce n'est Allah et Muhammad est le messager d'Allah. »[3] On peut aussi lui poser

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.6 p.373 et vol.4 p.2118), d'après Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ. Voir aussi *l'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.641)

[2] Voir *L'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.647)

[3] Voir *Tuhfat Al-Mawdûd bi Ahkâm Al-Mawlûd* (p.141) et *L'éducation des filles* de Shantût (pp.20-21)

des questions simples : « Qui est ton Seigneur ? Quelle est ta religion ? Qui est ton prophète ? Où est Allah ? Qui nous a créés ? Qui nous a accordé notre subsistance ? » On doit aussi lui faire apprendre du Coran, les bonnes paroles et les courtes invocations que l'on trouve dans les rappels du jour et de la nuit.

Concernant le fait de l'habituer à accomplir la prière : Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Enjoignez à vos enfants d'accomplir la prière à sept ans. S'ils sont toujours réticents à l'âge de dix ans, corrigez-les et séparez-les dans leurs couches.* »[1] Il convient de lui enseigner les règles de la prière, le nombre d'unités qui composent chacune d'elles et la façon de les accomplir. Il faut aussi l'habituer à jeûner par étapes, comme par exemple lui enjoindre de jeûner le quart d'une journée, puis sa moitié, puis un jour tout entier. Il convient aussi de l'entraîner à obéir aux ordres d'Allah et à délaisser Ses interdits. Si l'éducateur découvre que l'enfant a commis un péché comme le vol ou l'insulte, il devra le mettre en garde en lui disant : « Ce que tu viens de faire est mal et c'est illicite. » S'il remarque qu'il a accompli une bonne chose ou une bonne action comme donner une aumône ou fournir de l'aide, il l'encouragera en lui disant : « Ce que tu viens de faire est une bonne chose, c'est licite et Allah aime cette action. » Il convient aussi de faire en sorte que l'enfant tisse des liens privilégiés avec la vie du Prophète (ﷺ) et de ses compagnons dont on lui racontera les expéditions. L'enfant devra ensuite s'identifier à eux. Il s'habituera alors à suivre leurs pas dans leur comportement et les prendra comme modèle. On n'oubliera pas aussi d'enseigner à l'enfant les nobles caractères et le comportement à adopter en société.[2] On l'habituera aussi aux règles régissant le sommeil, les repas, la

---

[1] Hadîth authentique
Rapporté par Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.1 p.133), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.2 p.187), Al-ᶜUqaylî dans *Ad-Duᶜafâ' Al-Kabîr* (vol.2 p.167), Ad-Dûlâbî dans *Al-Kunâ* (vol.1 p.159) d'après ibn ᶜAmr qu'Allah les agrée tous deux.
Rapporté aussi par Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.1 p.133), At-Tahâwî dans *Mushkil Al-Âthâr* (vol.3 p.231), Ibn Al-Jârûd dans *Al-Muntaqâ* (p.46), Ibn Kuzaymah dans son recueil authentique (vol.2 p.102) d'après Saburah ibn Maᶜbad (ra). Ce hadîth a été authentifié par Al-Albânî dans *Al-Irwâ* (vol.1 p.266). Voir aussi *Ahkâm At-Tifl* d'Al-ᶜÎsawî (p.315)

[2] Voir *la méthodologie de l'éducation prophétique de l'enfant* de Muhammad Souaid (p.84) et *Ahkâm At-Tifl* (p.331)

boisson, les visites, les demandes d'autorisation, les discussions et le dialogue avec les autres. Pour les filles en particulier, on veillera à les habituer au voile et à la pudeur, ainsi qu'à s'appliquer aux tâches ménagères et à rester au foyer. Il ne fait aucun doute que l'éducation, l'inculcation et l'habituation depuis la plus tendre enfance sont ce qui donne les meilleurs résultats et les fruits les plus mûrs, alors qu'éduquer une personne d'un âge avancé est plus difficile pour qui veut atteindre la perfection. Et qu'Allah fasse miséricorde à celui qui a dit :

Certes l'éducation est bénéfique pour l'enfant dans sa jeunesse
Mais elle n'est d'aucune utilité après cet âge
Ainsi, si tu cherches à rectifier une branche de bois vert,
elle se rectifiera
Mais le bois mort ne change pas,
même si tu t'évertues à le rectifier[1]

J'éduque mon enfant en étant attentif à son évolution

Que désigne-t-on par l'expression « être attentif à son évolution » ?

Il s'agit d'être vigilant envers l'enfant et le surveiller dans sa formation dogmatique et éthique, l'observer et le contrôler durant son développement psychologique et social, et le questionner régulièrement sur son état et sa situation tant du point de vue de l'éducation physique que de l'accumulation des connaissances. Il ne fait pas de doute que cette méthode éducative est une des plus efficaces si l'on veut former un individu équilibré et complet qui accordera à chaque chose la place qui lui est due dans cette vie. Voici, cher frère éducateur, les textes les plus importants concernant la vigilance et la surveillance. Allah ﷻ a dit :

---

[1] Voir *Ahkâm At-Tifl* (p.331) et *L'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.651)

يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ قُوٓاْ أَنفُسَكُمۡ وَأَهۡلِيكُمۡ نَارٗا وَقُودُهَا ٱلنَّاسُ وَٱلۡحِجَارَةُ عَلَيۡهَا مَلَٰٓئِكَةٌ غِلَاظٞ شِدَادٞ لَّا يَعۡصُونَ ٱللَّهَ مَآ أَمَرَهُمۡ وَيَفۡعَلُونَ مَا يُؤۡمَرُونَ ﴿٦﴾

« Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. »[1]

Comment un éducateur pourrait-il préserver son épouse et ses enfants du feu s'il ne leur enjoint pas le bien, ne leur interdit pas le mal et ne veille pas sur eux ni ne les surveille ? Il existe aussi des hadîths à ce sujet : Ibn cUmar ﷺ rapporte du Prophète (ﷺ) qu'il a dit : « *L'homme est le gardien de sa famille et en est responsable. La femme est la gardienne de la demeure de son époux et est responsable de ses enfants.* »[2] Saburah ibn Macbad ﷺ a dit : le Prophète (ﷺ) a dit : « *Enseignez à l'enfant la prière à l'âge de sept ans, et corrigez-le à l'âge de dix ans.* »[3] Que signifie « un homme responsable » ? Et que signifie « une femme responsable » ? Et que signifie « enseignez et corrigez » ? N'est-ce pas qu'il s'agit de la part de l'éducateur de surveiller l'enfant, d'être vigilant à son sujet, de vérifier son attitude et d'observer tous ses mouvements ? Ainsi, si l'enfant néglige un devoir, l'éducateur l'orientera. S'il manque à une obligation, il l'encouragera à la parfaire. S'il agit mal, il lui interdira de recommencer, et s'il fait une bonne action, il l'en félicitera. Surveiller l'enfant et être attentif à son évolution est un des moyens les meilleurs et les plus évidents dans l'éducation. En effet, l'enfant est continuellement exposé à l'attention que lui porte l'éducateur, car celui-ci observe toutes ses activités, ses propos, ses actes et les chemins qu'il emprunte. Voici quelques exemples indiquant comment le Prophète (ﷺ) surveillait et se

---

[1] Sourate *At-Tahrîm* v.6

[2] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil authentique (vol.4 p.6) et dans *Al-Adab Al-Mufrad* (p.83), Muslim dans son recueil authentique (vol.3 p.1459 et p.460), Ibn Abî Duniâ dans *Al-cIâl* (vol.1 p.491) et Al-Kharâ'itî dans *Makârim Al Akhlâq* (vol.2 p.556)

[3] Hadîth authentique dont nous avons déjà cité les références plus haut.
Il aussi été rapporté par At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.2 p.259), Ad-Dârimî dans *As-Sunan* (vol.1 p.283), Ibn Abî Shaibah dans *Al-Musannaf* (vol.1 p.347), Ad-Dâraqutnî dans *As-Sunan* (vol.1 p.230). At-Tirmidhî a considéré ce hadîth comme *hasan sahîh*.

souciait de ses compagnons dans les différents domaines suivants :

L'éducation sociale : Abû Sa^cid Al-Khudrî ﷺ rapporte que le Prophète (ﷺ) a dit : *« Prenez garde à ne pas vous asseoir au bord des rues. »* Les compagnons dirent : « Nous ne pouvons faire autrement que de nous y regrouper pour discuter de nos affaires. » Le Prophète (ﷺ) dit alors : *« Si vous ne pouvez faire autrement, rendez alors à la rue son droit. »* Ils demandèrent : « Et quels sont ses droits ? » Le Prophète (ﷺ) répondit : *« C'est baisser le regard, ne pas causer préjudice, répondre aux salutations, enjoindre le bien et interdire le mal. »*[1]

L'éducation des jeunes enfants : ᶜUmar ibn Abî Salamah ﷺ dit : jeune garçon, j'étais en présence du Prophète (ﷺ) [lors d'un repas] et ma main se déplaçait çà et là dans le plat. Le Prophète (ﷺ) me dit alors : *« Jeune homme ! Mentionne le nom d'Allah avant tout repas, mange avec ta main droite, et ne mange que ce qui est devant toi. »*[2]

L'éducation psychologique : An-Nuᶜmân ibn Bashîr – qu'Allah les agrée tous deux – rapporte : « Mon père m'emmena chez le Prophète (ﷺ) et lui dit : « J'ai offert à mon fils un serviteur qui m'appartenait. » Le Prophète (ﷺ) lui demanda : *« As-tu agi de la sorte avec tous tes autres enfants ? »* Le père répondit : « Non. » Le Prophète (ﷺ) dit alors : *« Reprend ton serviteur. »* et dans une autre version : *« Craignez Allah et soyez justes envers vos enfants. »* et mon père reprit le serviteur qu'il m'avait offert. »[3] Voilà donc quelques exemples montrant la vigilance qu'accordait le Prophète (ﷺ) aux

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.2 p.870 et vol.3 p.1675), Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.3 p.36 et 47), Al-Bayhaqî dans *Al-Âdâb* (p.156)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.5 p.2056 et vol.3 p.1599), Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.3 p.349), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.288), Ibn Mâjah dans ses *Sunan* (vol.2 p.1087), An-Nasâ'î dans *ᶜAmal Al-Yawm Wa-l-Laylah* (p.259), Ibn As-Sunnî dans *ᶜAmal Al-Yawm Wa-l-Laylah* (p.219), Ibn Hajar dans *Muwâfaqat Al-Khabar* (vol.1 pp.338-339), Al-Humaydî dans *Al-Musnad* (vol.1 p.259) et Mâlik dans Al-Muwatta' (vol.2 p.226)

[3] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.2 p.914 et vol.3 p.1243), Ibn Abî Ad-Duniâ dans *Al-ᶜIâl* (vol.1 pp.170-171-172) et Firâs dans *Al-Masânîd* (q 87 /t)

enfants de la communauté qu'il se chargeait de guider et de réformer. Ce sont là des exemples vivants et réels qui prouvent que le Prophète (ﷺ) se souciait de l'éducation des gens. On peut ainsi voir – cher lecteur – que cette vigilance et ces conseils ne se limitaient pas aux adultes mais concernaient aussi les plus jeunes. En outre, cela ne se limitait pas non plus au perfectionnement d'un seul aspect de l'âme humaine, mais touchait aussi les dimensions spirituelle, psychologique, sociale, scientifique et physique. Si l'attention portée aux adultes est efficace et utile, elle l'est encore plus envers les plus jeunes. En effet, le jeune enfant est prédisposé à accepter le bien. Il est doté d'une spontanéité naturelle, d'une pureté d'âme et d'une innocence infantile qui ne sont pas aussi ancrées chez l'adulte. C'est pourquoi il est très important de surveiller nos enfants dès leur plus jeune âge et de leur inculquer ce qu'Allah et Son prophète aiment. Un des éléments importants que l'éducateur doit connaître est que l'éducation de l'enfant en étant attentif à son évolution ne se limite pas à un ou deux aspects de la réforme de l'individu, mais doit concerner tous ses aspects qu'ils soient religieux, rationnels, physiques, psychologiques ou sociaux ; ceci afin que cette éducation apporte les fruits escomptés permettant de former un individu musulman complet et accompli qui, dans cette vie, donnera à chaque chose son dû.

a) La dimension religieuse de l'enfant :

1- L'éducateur doit veiller aux principes, aux pensées et aux croyances qui émanent de l'enfant et qui lui sont dictées par les responsables de son orientation et de son enseignement à l'école ou ailleurs. S'il ne voit que du bien, qu'il remercie Allah. S'il remarque autre chose, il devra alors remplir la mission si importante consistant à inculquer les principes de l'Unicité d'Allah.

2- L'éducateur doit surveiller les livres et magazines que l'enfant lit.

3- L'éducateur doit surveiller les fréquentations de l'enfant. S'il remarque qu'il fréquente des camarades appelant à

l'athéisme et au mal, il devra couper les liens existants entre lui et eux et lui présenter des amis convenables par le biais desquels il s'améliorera, s'affermira et auprès desquels il se sentira heureux.

b) La dimension éthique de l'enfant :

1- L'éducateur doit être attentif à la sincérité de l'enfant. S'il remarque que l'enfant raconte des mensonges, triche avec les mots et se comporte à la manière des hypocrites, il devra réagir dès le premier mensonge en lui montrant le droit chemin, et en lui clarifiant à l'aide d'explications détaillées les conséquences néfastes du mensonge pour qu'il n'y ait plus recours.
2- L'éducateur doit aussi veiller à la loyauté de l'enfant. S'il remarque des tendances kleptomanes chez lui, il devra l'orienter et le conseiller.
3- L'éducateur veillera aussi à observer la façon de parler de l'enfant. S'il entend de sa part des propos injurieux, il devra traiter ce problème et connaître les raisons qui ont poussé son enfant à être grossier et injurieux.

c) Les dimensions rationnelle et comportementale de l'enfant :

L'éducateur doit contrôler les connaissances que l'enfant acquiert et sa formation culturelle, que ces connaissances soient de l'ordre de l'obligation individuelle[1] ou d'exemption[2]. L'éducateur a donc le devoir de vérifier si l'enfant connaît ses obligations individuelles : a-t-il appris à réciter le Coran ? A-t-il appris ce qu'il est nécessaire de connaître au sujet des actes d'adorations ? A-t-il appris à distinguer le licite de l'illicite ? Connaît-il ce qu'il est nécessaire de savoir au sujet de sa religion, de ce bas monde et de la bienséance islamique ?

---

[1] *Fard ʿAyn :* c'est une obligation qui incombe à chacun des musulmans
[2] *Fard Kifayah* : si une partie de la communauté s'en charge, le reste en est déchargé

d) **La dimension physique de l'enfant :**

1- L'éducateur devra se soucier de subvenir aux besoins nécessaires de l'enfant : nourriture saine, logis convenable et tenue correcte.

2- Il devra faire preuve de vigilance concernant les règles hygiéniques que l'Islam a instituées en terme d'alimentation, de boisson et de sommeil.

3- L'éducateur – la mère en particulier – devra aussi faire attention aux maladies contagieuses en isolant l'enfant malade du reste de ses frères et sœurs.

4- L'éducateur n'oubliera pas de mettre en place les moyens de prévention contre toute maladie

5- Il devra aussi habituer les garçons aux jeux athlétiques et sportifs qui les prépareront à mener une vie sérieuse digne d'un homme véritable.

e) La dimension psychologique de l'enfant : L'éducateur devra rester vigilant face aux manifestations de la timidité, de la peur, du sentiment d'infériorité, de la jalousie, de la colère et de la moquerie qui peuvent apparaître chez l'enfant. L'éducateur devra donc administrer le traitement adéquat pour chacun des problèmes susmentionnés. Je conseille d'ailleurs le livre intitulé *Naqâ'is̱ Al-Aṯfâl* de Muḫammad Istâbûlî qui établit de manière explicite le traitement adéquat pour chacun des aspects psychologiques présents chez l'enfant.

f) La dimension spirituelle de l'enfant : L'éducateur devra vérifier que l'enfant est conscient du fait qu'Allah ﷻ l'observe, qu'il fait preuve d'humilité à Son égard et en particulier durant l'adoration. L'éducateur devra aussi insister sur l'exercice d'effort sur soi que doit pratiquer l'enfant tant d'un point de vue psychologique que religieux. Il devra être attentif au degré atteint par l'enfant et à quel point il peut être influençable. Il cultivera en

lui l'autocritique et le traitement de son ego, tout en insistant sur l'importance du repentir et du retour vers Allah qui ont certes un grand effet sur l'âme et sont la voie de la réussite dans ce bas monde et dans l'au-delà.

J'éduque mon enfant par la récompense et la punition

L'éducation par la punition : L'Islam – qui est la religion divine juste par excellence – a approuvé ce moyen, à savoir la punition, dans le but de dissuader le fautif et de prévenir autrui de se rendre coupable de la même faute. La punition a été instituée pour protéger les droits des gens et les nécessités vitales dont l'homme ne peut se passer et sans lesquelles il ne peut vivre.[1] Ceci est vrai pour la punition en général, mais la législation islamique a aussi approuvé ce principe dans l'éducation des enfants dans un certain cadre et sous certaines conditions. C'est ce qu'indique le hadîth suivant : « ***Enjoignez à vos enfants d'accomplir la prière à sept ans. S'ils sont toujours réticents à l'âge de dix ans, corrigez-les et séparez-les dans leurs couches.*** »[2] Ce hadîth confirme la légitimité de la punition comme moyen éducatif. En effet, les hommes, qu'ils soient jeunes ou adultes, ont des caractères et des comportements divers, c'est pourquoi ils réagissent différemment face à une punition qui leur est infligée. De même, ils n'acceptent pas tous de la même manière l'exhortation et les conseils. Par conséquent, ces moyens-là peuvent n'être d'aucune utilité pour certains d'entre eux. C'est pourquoi il convient de se comporter selon une méthode à laquelle ils réagiront. Ainsi, si un individu persiste dans l'entêtement et le mal, il devient nécessaire de lui administrer une punition concrète et dissuasive mais qui en même

---

[1] Les nécessités vitales sont au nombre de cinq. Il s'agit de la protection :

1- De la religion
2- De l'âme humaine
3- De l'honneur
4- De la raison
5- Des biens

[2] Hadîth authentique dont nous avons déjà cité les sources plus haut.

temps lui sera d'une grande utilité. En outre, il est erroné d'agir avec tous les enfants de la même façon alors qu'ils sont différents dans l'observance de ce qui leur est demandé de faire ou de ne pas faire.[1] De plus, la punition est différente en fonction de l'âge de la personne, de sa culture et de son statut. Pour certains, l'exhortation touchante est suffisante. Pour d'autres, ce sont les remontrances qui les touchent. Et enfin, certains autres ne peuvent être raisonnés que par une punition physique, comme l'a dit le poète :

L'entêté ne peut être raisonné que par les reproches
Quant à l'homme digne, un signe lui suffit[2]

Voici donc cher frère éducateur, la voie suivie par l'Islam concernant la punition de l'enfant[3] :

1) **En temps normal, c'est avec douceur et clémence que l'on se comporte avec l'enfant** : Abû Mûsâ Al-Ashᶜarî rapporte que le Prophète (ﷺ) l'envoya lui et Muᶜâdh au Yémen et leur dit : « *Facilitez les choses [aux gens] et ne les rendez pas difficiles, et enseignez-leur [la religion] et ne les faites pas fuir.* »[4] Abû Hurayrah ﷺ rapporte qu'Al-Aqraᶜ ibn Hâbis vit le Prophète (ﷺ) embrasser [son petit-fils] Al-Hasan. Al-Aqraᶜ dit : « J'ai dix enfants et je n'ai jamais embrassé ne serait-ce qu'un seul d'entre eux. » Le Prophète (ﷺ) dit alors : « *Il ne sera pas fait miséricorde à qui n'est pas clément envers autrui.* »[5] L'enfant est le premier concerné par ces injonctions prophétiques car il mérite toute notre attention et notre affection.

---

[1] Voir *Les enfants et leur éducation à la lumière de l'Islam* (pp.164-165)
[2] Voir *L'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.719)
[3] *Ibid*
[4] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.3 p.1104 et vol.3 p.1359), et Al-Baghawî dans *Sharh As-Sunnah* (vol.10 p.68)
[5] Rapporté par Al-Bukhârî dans son recueil authentique (vol.10 p.426) et dans *Al-Adab Al-Mufrad* (p.48), Muslim dans son recueil authentique (vol.4 p.1808), Abû Dâwûd dans ses *Sunan* (vol.4 p.355), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.318), Al-Bayhaqî dans *Al-Âdâb* (pp.40-41), Al-Khatîb dans *Târîkh Baghdâd* (vol.10 p.177), Adh-Dhahabî dans *Muᶜjam Ash-Shuyûkh* (vol.1 p.306)

2) *Prendre en compte la nature de l'enfant fautif avant de le punir* : Les enfants sont différents les uns des autres en terme d'intelligence, de souplesse et de réactions. De même, leurs humeurs diffèrent d'un enfant à un autre. Certains sont d'une nature calme et posée, d'autres sont de nature équilibrée, et enfin certains ont un tempérament nerveux. Toutes ces caractéristiques sont de nature héréditaire, mais elles sont aussi liées au milieu dans lequel l'enfant évolue et à d'autres facteurs d'éducation et de développement. Ainsi, certains enfants seront intimidés par un regard courroucé plein de reproches mais qui rectifiera leur comportement. D'autres ne seront intimidés que s'ils sont grondés. Enfin, il se peut que l'éducateur soit contraint d'avoir recours à la correction s'il se rend compte que l'exhortation, les reproches et les remontrances sont vains. Pour beaucoup de spécialistes de l'éducation islamique, il n'est permis d'avoir recours à la correction qu'en cas de nécessité absolue, et la correction ne doit être administrée qu'après avoir formulé menaces et intimidations, et après avoir eu recours aux intermédiaires dans le but de sensibiliser l'enfant, de le rectifier et de le former tant d'un point de vue éthique que psychologique.

3) Agir graduellement dans l'usage des moyens de dissuasion : Les méthodes que le Prophète (ﷺ) a instituées sont les suivantes :

1- Indiquer l'erreur par le conseil : Ainsi, le Prophète (ﷺ) fit la remarque suivante à l'enfant dont la main se posait çà et là dans l'assiette qu'il partageait avec le Prophète (ﷺ) : « ***Jeune homme ! Mentionne le nom d'Allah avant tout repas, mange avec ta main droite, et ne mange que ce qui est devant toi.*** »[1]

2- Faire preuve de subtilité en indiquant l'erreur commise : Sahl ibn Sa^cd ﷺ rapporte qu'on amena une boisson au Prophète (ﷺ) dont il s'abreuva. A sa droite se tenait un enfant, et à sa gauche des personnes âgées. Le Prophète (ﷺ) – et c'est là que réside toute la subtilité dans la méthode d'orientation – dit à l'enfant : « *Me*

[1] Hadîth authentique dont nous avons déjà cité les références plus haut. Voir aussi *Ahkâm At-Tifl* (p.231)

permets-tu de servir ces gens-là avant toi ? » L'enfant répondit : « *Non ! Par Allah ! Je n'accorderai à personne mon privilège de recevoir cette boisson de ta main.* » Le Prophète (ﷺ) lui remit alors la boisson. Ce jeune enfant, c'était ᶜAbd Allah Ibn ᶜAbbâs.[1]

3- Traiter, par le geste, l'erreur commise : Ibn ᶜAbbâs ﷺ rapporte qu'Al-Fadl se trouvait derrière le Prophète (ﷺ) lorsque vint une femme de la tribu de Khathᶜam. Al-Fadl la fixa du regard et elle fit de même. Le Prophète (ﷺ) fit alors détourner son regard vers une autre direction.[2] On voit donc que le Prophète (ﷺ) corrigea l'erreur consistant à regarder les femmes étrangères en détournant le regard d'Al-Fadl, ce qui eut un effet certain sur lui.

4) Traiter l'erreur commise par le biais des reproches : Abû Dharr ﷺ a dit : « Me disputant avec un homme, je l'injuriai en ces termes : « Fils de nègre ! » Le Prophète (ﷺ) dit : « *Ô Abû Dharr ! Aurais-tu injurié sa mère ? Il reste encore en toi des traces de la période anté-islamique. Prenez soin de vos frères ! Prenez soin de vos frères ! Allah les a mis sous votre autorité. Si Allah met l'un d'eux sous votre autorité, nourrissez-le de ce dont vous vous nourrissez et habillez-le de ce dont vous vous vêtissez et ne les chargez pas de tâches qu'ils sont dans l'incapacité d'accomplir.* »[3] On voit donc que le Prophète (ﷺ) a corrigé l'erreur d'Abû Dharr par les reproches et les remontrances puis l'a exhorté de la manière qui convenait le mieux.

5) Mettre à l'écart l'enfant pour lui montrer l'erreur qu'il a commise : Kaᶜb Ibn Mâlik rapporte : « En raison de notre non-participation à l'expédition de Tabûk, le Prophète (ﷺ) interdit aux musulmans de nous adresser la parole durant cinquante jours, jusqu'à ce qu'Allah révéla les versets du Noble Coran où Il

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.10 p.86 et vol.3 p.1604) et Mâlik dans *Al-Muwatta'* (vol.2 pp.926-927)

[2] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.4 p.76 et vol.2 p.973), Ibn Mendah dans *Maᶜrifat Asâmî Arâdif An-Nabiyy* (p.33) et Ibn Al-Marzibân dans *Musnad Usâmah ibn Zayd* (p.107)

[3] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.1 p.20 et vol.3 p.1282)

acceptait notre repentir. »[1] Ainsi, le Prophète (ﷺ) punissait ses compagnons en les mettant à l'écart afin de corriger leurs erreurs et leurs déviations pour qu'ils reviennent à la vérité.

6) Traiter l'erreur commise par la correction : Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Enjoignez à vos enfants d'accomplir la prière à sept ans. S'ils sont toujours réticents à l'âge de dix ans, corrigez-les et séparez-les dans leurs couches.* »[2] *Allah ﷻ dit dans la sourate* An-Nisâ :

وَٱلَّٰتِي تَخَافُونَ نُشُوزَهُنَّ فَعِظُوهُنَّ وَٱهْجُرُوهُنَّ فِي ٱلْمَضَاجِعِ وَٱضْرِبُوهُنَّ

فَإِنْ أَطَعْنَكُمْ فَلَا تَبْغُوا۟ عَلَيْهِنَّ سَبِيلًا ﴿٣٤﴾

« Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et corrigez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles »[3]

7) Traiter l'erreur commise par la peine dissuasive : Allah ﷻ a dit :

ٱلزَّانِيَةُ وَٱلزَّانِي فَٱجْلِدُوا۟ كُلَّ وَٰحِدٍ مِّنْهُمَا مِا۟ئَةَ جَلْدَةٍ ﴿٢﴾

« La fornicatrice et le fornicateur, fouettez-les chacun de cent coups de fouet. » Jusqu'à Sa parole :

وَلْيَشْهَدْ عَذَابَهُمَا طَآئِفَةٌ مِّنَ ٱلْمُؤْمِنِينَ

« Et qu'un groupe de croyants assiste à leur punition. »[4] [...]

A la lumière des éléments cités, il apparaît clairement que l'éducation islamique accorde une importance toute particulière au concept de la punition, qu'elle soit morale – comme les reproches et la mise à l'écart –, financière – comme le fait de priver l'enfant de son argent de poche [...]. Cependant, la punition est

---

[1] Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim dans leurs recueils authentiques (resp. vol.4 p.164 et vol.4 p.2121)
[2] Hadith authentique dont nous avons déjà cité les sources plus haut.
[3] Sourate *An-Nisâ* v.34
[4] Sourate *An-Nûr* v.2

restreinte par de nombreuses conditions et limites que l'éducateur ne devra pas transgresser s'il désire offrir à ses enfants une éducation exemplaire et un développement positif. Et c'est un signe de réussite et de sagesse que de faire usage de la punition de manière adéquate, de même qu'il est tout aussi pertinent d'utiliser la subtilité et la douceur lorsque cela est nécessaire. A ce sujet, les vers suivants sont pleins de bon sens :

Si tu te montres généreux envers une âme noble, tu la conquérras
Mais si ta générosité touche un ingrat, il te trahira
Et il est tout aussi néfaste d'être clément quand il faut être sévère
Que de faire preuve de sévérité quand il faut être clément.
Et rien n'est plus déstabilisant
pour une âme noble que de lui pardonner
Mais où trouveras-tu une âme noble
qui saura être reconnaissante ?[1]

L'éducation par la récompense : Lorsque l'on veut ancrer les bonnes habitudes en l'enfant, il convient de le récompenser lorsqu'il accomplit une bonne chose de façon à éveiller en lui une certaine fierté de soi. Nos pieux prédécesseurs ont parfaitement cerné l'importance de l'encouragement et de la récompense et son effet sur la réactivité de l'enfant. An-Nadr ibn Al-Hârith a dit : j'ai entendu Ibrâhîm ibn Adham dire : « Un jour, mon père me dit : "Ô mon fils ! Etudie la science du hadîth. A chaque fois que tu entendras un hadîth et que tu le mémoriseras, je te donnerai un dirham." C'est ainsi que débutèrent mes études de la science du hadîth. » La récompense peut être de différents types :

1- Ce peut être une récompense matérielle palpable, comme un jouet, un bonbon, un peu de monnaie, un repas qu'il aime, etc.

2- Ce peut être une récompense morale qui lui fera plaisir, comme l'éloge, le sourire, manifester en public le fait d'être fier de lui pour un acte qu'il a accompli.

---

[1] Voir *L'éducation des enfants en Islam* (vol.2 p.729)

Néanmoins, l'éducateur ne doit pas oublier que la modération dans l'éloge fait partie de la bienséance islamique, et c'est là une pédagogie à laquelle il devra se conformer. Il ne devra donc pas être excessif dans l'usage des expressions élogieuses, pour qu'elles ne perdent pas leur valeur et pour éviter que l'enfant ne devienne prétentieux. Enfin, la récompense matérielle ne devra pas être systématique en raison des effets néfastes que cela peut engendrer sur la psychologie de l'enfant dans l'avenir. Il faudra donc équilibrer récompense matérielle et récompense morale.[1]

J'éduque mon enfant en lui permettant de dépenser son énergie

Parmi les méthodes islamiques préconisées dans l'éducation et le traitement de l'individu : la dépense des ressources accumulées dans son esprit et son corps, qui se fera graduellement. On ne les refrénera que le temps qu'elles se cumulent pour mieux les utiliser. L'énergie présente chez l'être humain correspond à la sécrétion d'hormones naturelles qui alimentent le corps de différentes ressources énergétiques tant que la nature humaine est saine et ne subit aucun dommage. Ces ressources sont ensuite utilisées pour accomplir des actes positifs et efficaces dans un contexte constructif, civilisateur et bienfaisant. L'Islam ne réfrène pas ces ressources et protège ainsi l'âme humaine de beaucoup de facteurs de déviation connus en psychologie...[2] La méthode de traitement est la suivante : Dépenser ce surplus d'énergie dans l'accomplissement d'actes positifs lui permettant de réaliser l'existence de soi et d'avoir de la considération pour sa propre personne. Voici quelques exemples illustrant cette méthode :

1- L'agressivité : c'est là une ressource innée à l'homme que l'Islam préconise de refouler dans la haine de Satan, de ses

---

[1] Voir *L'éducation des enfants dans l'antre de l'Islam* de Muhammad Hâmid An-Nâsir et Khawlah ᶜAbd Al-Qâdir Darwîsh (p.200-201) Voir aussi *La responsabilité du père musulman dans l'éducation de l'enfant* de ᶜAdnân Hasan (p.439)
[2] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.1 p.204)

adeptes et du mal que ces derniers provoquent sur terre. De cette façon, ses sentiments de haine ne se transformeront pas en une énergie néfaste pour sa personne qui diminuerait ainsi de son dynamisme. Par ce biais, l'individu donne en même temps un sens positif à son action puisqu'il s'emploiera à combattre le mal sur la réalité du terrain...[1]

2- De même, l'amour devra être dirigé vers Allah, Son messager, les musulmans, le bien, les gens et la création dans son ensemble. L'amour étant une énergie précieuse, s'il n'est pas dépensé comme il convient, il peut alors se gâter et devenir nuisible détruisant l'individu. En effet, cette énergie pourrait alors s'orienter vers son ego, car contenue et ne trouvant pas son chemin vers l'extérieur. Elle risquerait aussi de l'orienter vers des plaisirs éphémères et matériels comme la nourriture, la boisson, le sexe et autres plaisirs, car elle ne trouve pas le chemin vers lequel elle est sensée s'orienter... Cette énergie risquerait enfin de l'orienter vers un amour corrompu portant sur les êtres, les idées ou les choses...[2]

3- Réorienter le sentiment de crainte que peuvent causer les tyrans, les rois et les despotes vers la crainte d'Allah, la crainte d'une fin malheureuse et la crainte du jour de la résurrection, etc. [...]

Voici quelques exemples de dépense d'énergie chez l'enfant : Dépenser son énergie dans le jeu. En effet, le jeu occupe une place importante dans la vie de l'enfant et il est pour lui un vaste cadre d'éducation, d'orientation et de développement des aptitudes, des facultés et des prédispositions. Ainsi, le jeu n'a pas simplement pour but de dépenser une énergie excédentaire mais c'est une occasion d'éduquer et de former en même temps.[3] On peut par exemple :

1- Lui enseigner la natation et l'équitation [...]

---

[1] Ibid.

[2] Ibid.

[3] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.2 p.157)

2- On peut aussi mettre à sa disposition des jeux éducatifs qui développeront son intelligence et sa mémoire et à travers lesquels il dépensera son énergie. Par exemple, on pourra lui enseigner beaucoup de choses par le biais des jeux de nombres, jeux de couleurs, jeux de formes, jeux de figures, jeux des métiers, etc.
3- Si l'on remarque certaines vocations chez l'enfant, on pourra l'orienter vers ces facultés pour y dissiper son énergie

- ✓ Ainsi, s'il aime la lecture, on mettra à sa disposition une bibliothèque personnelle que l'on remplira de livres parlant de sujets en adéquation avec son âge ou de contes à vocation éducative.
- ✓ S'il aime la calligraphie et le dessin, on l'occupera à confectionner des affiches, des annonces, des posters et des autocollants présentant une certaine utilité
- ✓ S'il aime l'écriture, qu'il est doté d'une imagination débordante lui permettant de raconter des histoires pleines de bon sens, on l'encouragera à écrire des histoires pour les enfants de son âge.
- ✓ S'il aime le commerce et l'artisanat, on mettra à sa disposition les outils lui permettant de produire des choses dont nous pourrions tirer profit.
- ✓ Si l'enfant est une fille et qu'elle aime imiter sa mère dans les tâches ménagères, on lui donnera l'occasion de participer aux travaux ménagers et à leur organisation.
- ✓ Si elle aime la couture et les confections artisanales, on l'encouragera à confectionner des choses qu'elle a faites de sa propre main, puis de les présenter dans une mini-exposition pour les filles de son âge dont les bénéfices seront reversés à une œuvre caritative. De cette façon, on aura dissipé son énergie de manière bénéfique pour elle et pour les musulmans. Et ainsi de suite…

J'éduque mon enfant en occupant son temps libre

Si l'Islam s'efforce de vider les ressources énergétiques du corps et de l'esprit lorsqu'elles s'accumulent et ne les confine pas sans raison, il déteste en même temps l'oisiveté ! Le Prophète (ﷺ) a dit : « *Profite de cinq choses avant cinq autres : profite de ta jeunesse avant la vieillesse, de ta santé avant la maladie, de ta richesse avant l'indigence, de ton temps libre avant d'être occupé, et de ta vie avant la mort.* »[1] L'oisiveté corrompt l'âme humaine, et corrompt les ressources potentielles inutilement. Le premier des griefs causé par l'oisiveté est la destruction de sa vivacité, et l'accoutumance à des habitudes néfastes auxquelles l'individu a recours pour combler son temps libre. Or l'Islam accorde une importance toute particulière à l'occupation du temps libre de l'être humain du matin au soir de façon à ne pas pâtir de l'oisiveté dont il se plaint et qu'il tente de combler d'une façon qui le fait dévier de sa nature originelle. Cela ne signifie pas qu'il faut épuiser l'être humain et l'harasser. Ce n'est point là un objectif islamique, car l'Islam invite les hommes à profiter des bonnes choses et à ne pas oublier leur part de ce bas-monde, comme l'a dit le Prophète (ﷺ) à Handhalah dans un long hadîth : « *Il y a un temps pour tout.* »[2] Il y a donc un temps durant lequel le musulman prie son Créateur, un autre où il Le mentionne avec la langue et le cœur, un autre où il bavarde en famille ou entre amis en abordant des sujets licites, un autre moment où il visite ses frères en Allah, un autre où il étudie sa religion, un autre où il remplit ses devoirs professionnels lui permettant de subvenir à ses besoins qui l'aideront à mieux obéir à Allah. Tous ces moments sont donc consacrés à Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême, et le temps libre du musulman est ainsi

---

[1] Hadith authentique
Rapporté par Al-Hâkim dans *Al-Mustadrak* (vol.4 p.306) d'après Ibn ‹Abbâs. Al-Hâkim l'a authentifie, suivi en cela par Adh-Dhahabî.
Il a aussi été rapporté par Al-Khatîb Al-Baghdâdî dans *Iqtidâ Al-‹Ilm Al-‹Amal* (pp.100-101) d'après ‹Amr ibn Maymûn qui n'a pas cité le compagnon dont il a entendu le hadith.
Ce hadîth a été authentifié par Al-Albânî dans *Sahîh Al-Jâmi‹* (vol.2 p.355)
[2] Rapporté par Muslim dans son recueil authentique (vol.3 p.2106), At-Tirmidhî dans ses *Sunan* (vol.4 p.666), Ibn Mâjah dans ses *Sunan* (vol.2 p.1416) et Ahmad dans *Al-Musnad* (vol.4 p.178 et 346)

comblé. Il n'aura alors plus de temps à consacrer au mal car toute sa vie est dévouée à son Créateur. Celui-ci a réparti ses devoirs : le musulman a donc des devoirs envers son Créateur, des devoirs envers lui-même, et des devoirs envers toutes les créatures. En outre, si l'âme humaine n'est pas occupée par l'obéissance à Allah, elle le sera par Sa désobéissance, qu'Allah nous en protège.[1] De cette manière, il ne restera plus d'oisiveté chez les croyants, ce qui représente une des méthodes les plus efficaces d'éducation. Concernant l'enfant, il faut savoir que le surplus d'énergie et le surplus de temps libre sont deux éléments indissociables et analogues. Par conséquent, tout ce qui a été dit concernant le surplus d'énergie est vrai pour le surplus de temps libre. Ainsi, l'enfant occupera son temps par le jeu, la gestion de ses affaires et leur rangement. On l'encouragera aussi à mémoriser le Coran et à le psalmodier dans un but d'adoration. On l'occupera aussi par la récitation des invocations prophétiques et leur mémorisation. De même, on l'incitera à participer à certaines tâches ménagères. En plus de tout cela, on réservera certains moments où les parents s'assoiront avec leur enfant et lui raconteront une histoire, écouteront de sa part un récit ou un sujet dont il voudrait discuter. Ils pourront aussi profiter de ces instants pour organiser des sorties en pleine nature ou pour visiter des amis et des enfants sages. Toutes ces activités occupent utilement le temps libre et ne laisse aucun moment pour l'accomplissement de péchés.[2]

J'éduque mon enfant à travers les événements du quotidien

La vie d'ici-bas n'est qu'effort, lutte et réactions en fonction des événements. Et aussi longtemps que les hommes vivront, les événements jalonneront leur existence, événements provoqués par leur propre attitude ou causés par des éléments indépendants de leur volonté et de leur intention. Ainsi, l'éducateur perspicace ne laissera pas les incidents se produire sans en tirer une morale ou un enseignement, mais il profitera de l'occasion pour éduquer les

---

[1] Ibid. (p.206)
[2] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.2 p.160)

âmes et les améliorer. Les événements ont quelque chose de plus que les autres méthodes d'éducation, en ce sens qu'ils provoquent un effet certain au plus profond de l'être.... Certains événements bouleversent l'âme de fond en comble. Mais ce bouleversement n'arrive pas tous les jours et il n'est pas aisé d'atteindre cet état quand l'âme est paisible, en sécurité et tranquille. Ces événements s'imposent de l'extérieur à la personne et peuvent être plus efficaces qu'une multitude de gens qui n'arrivent pas à influencer l'individu par l'exhortation ou autre méthode susmentionnée. Ainsi, si certains événements peuvent provoquer de tels effets sur une personne, il est alors impératif de tirer parti du moment où ces événements se produisent dans un but éducatif.[1] Allah ﷻ a utilisé cette méthode pour éduquer la première génération de musulmans conformément à Sa législation. En effet, Il révélait des versets du Coran suite à des événements qui survenaient, ce qui avait une grande influence sur leurs attitudes et sur le déroulement de leur vie... Ainsi, il est du devoir de l'éducateur de tirer profit des événements, de faire en sorte que ce soit pour lui une sagesse lorsqu'il y médite et d'en tirer une leçon. Le but étant de marquer les esprits et de lier les cœurs à Allah de façon continuelle quel que soit l'événement et quel que soit le sentiment éprouvé. C'est de cette façon que l'amour d'Allah et les actes pour le satisfaire s'ancrent dans les cœurs, et c'est ainsi que les individus s'éduquent. Il existe des exemples tirés de la vie du Prophète (ﷺ) qui montrent comment il éduquait ses compagnons par le biais des incidents. Mais avant de nous pencher sur ces exemples, il convient de noter que l'éducateur ne peut évidemment pas provoquer les incidents ! Ces derniers – qu'ils soient importants ou bénins – se produisent selon le décret d'Allah. En réalité, la mise en pratique de cette méthode implique de profiter des occasions pour donner des leçons éducatives tirées des incidents se produisant par décret divin et qui coïncideraient avec une orientation éducative particulière. Ceci est vrai quelle que soit la nature de l'événement qui peut concerner directement l'enfant ou qui, s'il ne se sent pas concerné, devra l'être par les remarques que lui fera l'éducateur. Et lorsque ce dernier

---

[1] Voir *Methodologie de l'éducation islamique* (vol.1 pp.207-209)

considérera que le degré émotionnel de l'enfant aura atteint son comble, il lui prodiguera les conseils adéquats.[1]

Premier exemple : il s'agit de l'incident de la calomnie [envers ʿÂ'ishah] que vécurent les musulmans du temps du Prophète (ﷺ). Concernant les croyants qui se permirent de calomnier ʿÂ'ishah la mère des croyants, Allah ﷻ a dit :

إِذْ تَلَقَّوْنَهُۥ بِأَلْسِنَتِكُمْ وَتَقُولُونَ بِأَفْوَاهِكُم مَّا لَيْسَ لَكُم بِهِۦ عِلْمٌ وَتَحْسَبُونَهُۥ
هَيِّنًا وَهُوَ عِندَ ٱللَّهِ عَظِيمٌ ﴿١٥﴾ وَلَوْلَآ إِذْ سَمِعْتُمُوهُ قُلْتُم مَّا يَكُونُ لَنَآ أَن نَّتَكَلَّمَ
بِهَـٰذَا سُبْحَـٰنَكَ هَـٰذَا بُهْتَـٰنٌ عَظِيمٌ ﴿١٦﴾ يَعِظُكُمُ ٱللَّهُ أَن تَعُودُوا۟ لِمِثْلِهِۦٓ أَبَدًا إِن
كُنتُم مُّؤْمِنِينَ ﴿١٧﴾ وَيُبَيِّنُ ٱللَّهُ لَكُمُ ٱلْـَٔايَـٰتِ ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ﴿١٨﴾

« Quand vous colportiez la nouvelle avec vos langues et disiez de vos bouches ce dont vous n'aviez aucun savoir; et vous le comptiez comme insignifiant alors qu'auprès d'Allah cela est énorme. Et pourquoi, lorsque vous l'entendiez, ne disiez-vous pas : « Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi (ô Allah) ! C'est une énorme calomnie. » ? Allah vous exhorte à ne plus jamais revenir à une chose pareille si vous êtes croyants. Allah vous expose clairement les versets et Allah est Omniscient et Sage. »[2]

Allah a donc corrigé l'erreur qu'ils ont commise, consistant à considérer leur acte insignifiant alors qu'il s'agissait d'un grand péché. Il leur a clarifié ce qu'il aurait convenu de faire dans une telle situation, puis leur a prodigué un conseil sévère, cinglant, intransigeant et plein de menace, sous-entendant qu'ils s'excluaient d'eux-mêmes de la sphère de la foi s'ils réitéraient leurs agissements. En dernier lieu, Il leur a affirmé qu'Il leur clarifiait ainsi Ses signes par Sa science ﷻ et Sa sagesse.

---

[1] Voir *Méthodologie de l'éducation islamique* (vol.2 p.153)
[2] Sourate *An-Nûr* v.15-18

Deuxième exemple : il nous est narré par Abû Hurayrah ؓ qui a dit : « On amena au Prophète (ﷺ) un homme qui avait consommé des boissons enivrantes. Le Prophète (ﷺ) dit : " *Frappez-le donc.*" Abû Hurayrah dit : certains le frappèrent avec leurs mains, d'autres avec leurs chaussures et d'autres avec leurs vêtements. Mais lorsque certains dirent : qu'Allah t'humilie ! Le Prophète leur dit : " *Ne tenez pas de tels propos. N'aidez pas Satan contre lui.* " »[1] En effet, en lui embellissant son péché, Satan cherchait à humilier cette personne. Invoquer Allah contre cette dernière reviendrait à permettre à Satan d'atteindre son dessein.[2] Voilà donc un événement qui s'est produit du vivant du Prophète (ﷺ) et dont il a profité pour enseigner à ses compagnons qu'il ne convient pas d'invoquer Allah contre leur frère musulman lorsqu'il commet un péché afin de ne pas aider Satan contre lui, car Satan s'en réjouirait alors… Voilà un exemple d'éducation par le biais des incidents. Les hadîths de ce genre sont nombreux. Quiconque lit la biographie du Prophète (ﷺ) trouvera beaucoup d'exemples de ce genre. Quant à la méthode d'application de cette méthode de nos jours avec nos enfants et ceux que nous éduquons, c'est souvent après une bêtise commise par l'enfant et qui peut avoir une mauvaise influence sur son avenir que cette méthode s'appliquera et que le conseil s'avérera plus efficace. Quant aux événements quotidiens et banaux, ils ne sont pas concernés par cette méthode. Donnons un exemple : supposons que l'enfant rentre à la maison un jour en se riant et en se moquant d'un des enfants des voisins, en médisant à son propos et en colportant ses dires. L'éducateur devra alors profiter de cet incident, et orienter l'enfant de manière adéquate en lui expliquant les effets néfastes de la médisance et du colportage auprès d'Allah. Supposons aussi que l'enfant ait en sa possession un jouet ne lui appartenant pas et que l'éducateur le voit jouer avec et qu'il sait pertinemment que ce jouet ne lui appartient pas. Il lui demandera : « A qui appartient ce jouet ? » Il répondra : « Je l'ai pris de la maison d'Untel. » L'éducateur demandera : « Est-il

---

[1] Rapporté par Al Bukhârî dans son recueil authentique (vol.12 p.57)
[2] Voir les jardins des vertueux d'An Nawawi (p.264, revu par Rabâh et Ad-Daqqâq)

au courant ? » L'enfant répondra : « Non, je l'ai pris pour jouer avec sans l'en informer et sans qu'il le sache. » L'éducateur devra alors orienter l'enfant en lui expliquant que cet acte est considéré comme du vol et que c'est illicite. Et c'est ainsi que l'éducateur profitera de tout incident qui pourrait avoir un effet certain sur l'enfant pour l'orienter par ce biais...

Conclusion

Mon frère éducateur, ma sœur éducatrice : Les méthodes éducatives que l'Islam a instituées pour éduquer l'enfant spirituellement et éthiquement, et pour le former psychologiquement et socialement ont donc été exposées.

1- L'éducation par le modèle octroie à l'enfant les meilleurs caractères et le plus complet des tempéraments.
2- L'éducation par l'exhortation permet à l'enfant d'être touché par la parole douce, le sage conseil, le récit à but éducatif, et le dialogue captivant
3- L'éducation par la vigilance bonifie l'enfant, améliore son âme et perfectionne ses caractères et son éthique
4- L'éducation par l'habitude permet à l'éducateur d'agir comme un sculpteur qui graverait sur la roche : personne ne pourra alors effacer les traces laissées par la gravure
5- L'éducation par la punition est dissuasive pour l'enfant qui délaissera alors les mauvaises attitudes et les vils comportements. Quant à l'éducation par la récompense, elle permet d'inculquer chez l'enfant les bonnes habitudes, l'encourage et l'incite à accomplir de bonnes œuvres, à se parer d'une éthique exemplaire et à se conformer à la religion.
6- L'éducation par la dépense d'énergie oriente l'enfant vers ce qu'Allah aime et agrée, mais aussi vers ce que son âme aime et pour lequel elle s'apaise.
7- L'éducation par l'occupation du temps libre permet à l'enfant de s'activer et de délaisser la paresse en construisant et en participant à l'édification de la civilisation musulmane.

8- L'éducation par le biais des incidents attendrit les cœurs insensibles à l'exhortation et aux paroles et qui ne sont touchés que par les décrets divins facilitant ainsi le chemin du bien pour les âmes insouciantes, car Il est le plus sage des juges. Il ne vous reste donc plus qu'à mettre en application ces méthodes et c'est d'Allah que nous implorons l'aide, car Il est le meilleur des soutiens. Qu'Allah fasse l'éloge de notre Prophète Muhammad, de sa famille et de tous ses compagnons.

TABLE DES MATIERES

Cette science est une religion regardez de qui vous l'apprenez. Ibn Sirin

En écrivant ce livre traitant de l'éducation islamique, l'auteur qui a étudié avec son mari auprès de Cheikh Al- 'Uthaymin a fourni un effort louable et méritoire. Elle a utilisé un style simple et pratique qui permettra ainsi à toute personne le lisant de tirer profit des moyens à mettre en oeuvre pour une éducation efficace.

THEMES

1) J'éduque mon enfant en étant pour lui un modèle
2) J'éduque mon enfant en l'exhortant
3) J'éduque mon enfant en l'habituant aux principes religieux
4) J'éduque mon enfant en étant attentif à son évolution
5) J'éduque mon enfant par la récompense et la punition
6) J'éduque mon enfant en lui permettant de dépenser son énergie
7) J'éduque mon enfant en occupant son temps libre
8) j'éduque mon enfant à travers les événements du quotidien

A lire absolument :
«Conseils aux femmes musulmanes»
un livre de référence de la même auteur.



DAR AL MUSLIM
Éditeur d'ouvrages authentiques



4,90 €

Distribué par Orientica - IqraShop.com
- 101 rue J-P. Timbaud - 75011 **Paris** - Tél. : 01 48 06 57 94
- 4 rue Fauvette - 95100 **Argenteuil** - Tél. : 01 34 10 88 14
- 20 avenue Jules Uhry - 60100 **Creil** - Tél. : 09 50 70 59 46
- 2 rue Auguste Lacroix - 69003 **Lyon** - Tél. : 04 78 60 13 79

Site : www.orientica.com - **E-mail :** info@orientica.com



ISBN : 978-2-35635-421-1